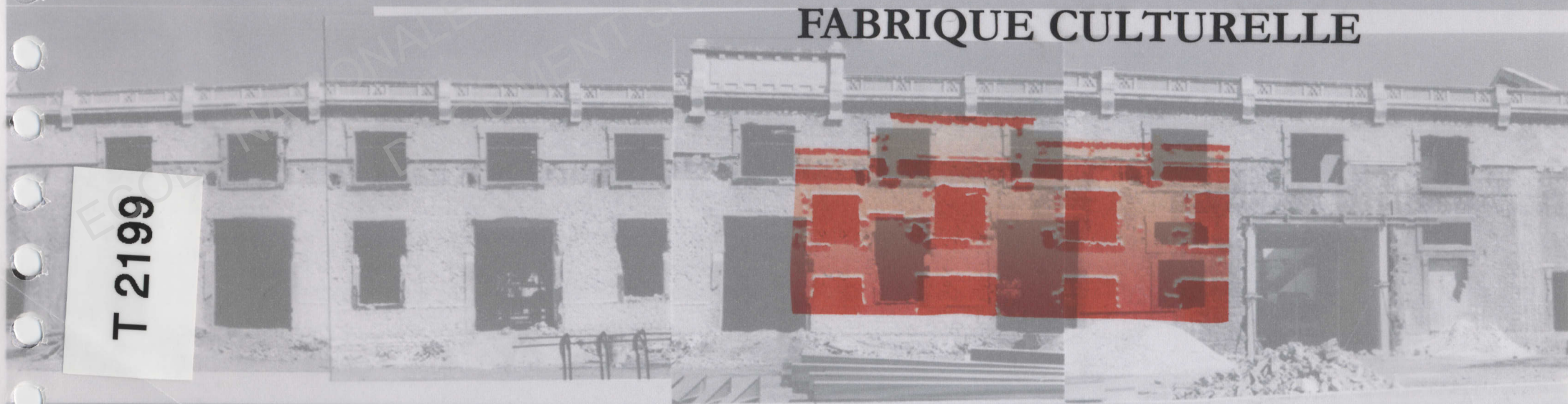


ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY
Travail personnel de fin d'études
sous la direction de Michel Montardy
Marina GASC
année 2002

FABRIQUE CULTURELLE

T 2199



T 2199

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

TOUTE REPRODUCTION MÊME
PARTIELLE EST INTERDITE,
sans autorisation des
propriétaires des droits
LOI DU 11.03.1957

Place à l'art,

Place des arts :

Un projet architectural pour un projet culturel

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUT

TPFE

Année 2002

Marina GASC

RESUME DU MEMOIRE :

Le travail suivant est un projet de réhabilitation, de reconversion, d'une friche industrielle, ancienne usine d'emballage de dattes, en centre artistique et culturel dans le quartier de la Capelette à Marseille.

Ce projet architectural et urbain est fortement lié au quartier dans lequel il s'inscrit comme pôle de développement économique et social.

En effet, dans un quartier en pleine mutation l'action culturelle participe à l'affirmation d'une nouvelle identité forte en proposant de nouveaux types de liens, de rapports sociaux entre artistes, publics, habitants, commerçants et entreprises.

Favorisant la sensibilisation et l'éducation à la création artistique à travers les espaces spécifiques de l'atelier, de la galerie d'exposition et de la rue, ce projet est une réflexion sur :

- le rapport entre artistes et publics
- le rapport entre Art et Architecture
- le rapport entre activité artistique et activité industrielle
- la notion de patrimoine industriel
- la notion d'art public...

- MOTS CLES :
- FRICHE INDUSTRIELLE ①
 - ATELIER D'ARTISTE ②
 - ~~JARDIN PUBLIC~~ PARC URBAIN ③
 - ~~PATRIMOINE~~
 - FLEXIBILITE INTERNE ④
 - RAPPORT ART- ARCHITECTURE ⑤

LE JURY

Les membres constitutifs du jury sont :

Michel MONTARDY,

Directeur d'étude du projet, architecte et enseignant à l'école d'architecture de Marseille Luminy,

Jacqueline BARTHELEMY,

2^{ème} enseignante, plasticienne et enseignante à l'école d'architecture de Marseille Luminy,

Jean-Louis PARISIS,

3^{ème} enseignant, sociologue et enseignant à l'école d'architecture de Marseille Luminy,

Jean-Louis ROUX,

Enseignant extérieur à l'école, architecte et enseignant à l'école d'architecture de Montpellier,

Bernard BARLATIER,

Personnalité compétente, ingénieur spécialisé en réhabilitation et directeur général de la SOPREN.

Introduction	07
--------------	----

-1ère partie-

PLACE DE L'ART ET DE LA CULTURE A MARSEILLE

I- Marseille, une identité culturelle	09
---------------------------------------	----

II- Marseille, des lieux culturels	09
------------------------------------	----

III- « L'Art marseillais »	10
----------------------------	----

IV- Marseille, un avenir culturel	11
-----------------------------------	----

1- Des espaces spécifiques	11
----------------------------	----

_lieux de création

_lieux de diffusion

2- Exemples, références	12
-------------------------	----

_la Friche de la Belle de Mai

_la Cité des Arts de la Rue

-2ème partie-

ART ET FRICHES INDUSTRIELLES

I- La reconversion	14
--------------------	----

II- Les Friches industrielles, un destin culturel	15
---	----

1- Des qualités spatiales	15
---------------------------	----

2- Un quartier à revitaliser	16
------------------------------	----

3- Une dimension sociale	17
--------------------------	----

4- Une symbolique forte	17
-------------------------	----

III- « Les nouveaux lieux »	18
-----------------------------	----

1- Des démarches similaires	18
-----------------------------	----

2- Une mise en réseau	19
-----------------------	----

**-3ème partie-
SITE DU PROJET**

I- Choix du quartier	21
1- « Cité des artistes » ou essaimage des ateliers autour du centre	21
2- La Capelette, un quartier en train de se revitaliser	21
3- Quelques projets en cours de réalisation ou d'étude	22
4- Analyse urbaine	23
_bâti	
_parcellaire	
_voirie	
_espaces libres	
5- Intentions et objectifs	25
II- Choix du site	26
1- Le site	26
2- Le bâtiment	27
_matériaux	
_façades	
_qualités spatiales	
_symbolique	
3- Intentions	28

**-4ème partie-
LA PROGRAMMATION**

I- Eléments du programme	31
II- Analyse du programme	31
1- L'administration	31
2- L'accueil des publics	32
3- Lieux de création	34
4- Lieux d'exposition	36

5- Les réserves	37
6- Le centre de documentation	38
7- Le local du gardien	38
8- Les circulations et accès	38

III- Interprétation du programme dans le bâtiment déjà existant	38
---	----

1- Caractéristiques du bâtiment	38
---------------------------------------	----

_Des orientations privilégiées

_Une composition en strates

_Une grande hauteur

_Une atmosphère à préserver

2- Choix d'implantation du programme	40
--	----

IV- Nécessité du programme : l'extension	42
--	----

-5ème partie- LE PROJET

I- La reconversion architecturale du bâtiment	44
---	----

1- Interventions sur l'existant	44
---------------------------------------	----

_La structure, une liberté de plan

_Les façades, interface entre intériorité et extériorité

_La toiture, une 5ème façade

_Les matériaux, identité des lieux

_L'extension, une boîte noire

2- Le projet	46
--------------------	----

_Un parcours privilégié

_Ateliers et espaces d'expositions

_Espaces de rencontres et échange des savoirs

_Les façades

II- L'identification de la place des dattes Lavagnes 51

1- Etat des lieux 51

2- Projet 51

– *Interventions sur l'existant*

– *Définition de la place*

III- Le parc, requalification du quartier 53

1- Enjeux 53

2- Etat des lieux 54

3- Projet 54

– *Principes fondateurs*

– *Intervention sur la voirie*

– *Traitement des limites*

– *Intervention sur la forme*

– *Les boîtes*

4- Espace de la "synthèse des Arts" 57

Conclusion 59

Bibliographie 60

Conscient ou inconscient de l'être, l'homme est artiste, créateur, producteur, il bouillonne d'envies et d'idées de faire...
Sentiments trop souvent aussitôt refoulés, faute de moyens, de place, de compétences...

« Où et comment faire ? »

Le projet naît du constat de ce manque et tente de répondre à ces questions, en proposant un complexe culturel et artistique qui permettrait l'accueil et le suivi de tout artiste potentiel afin qu'il se découvre et s'exprime.
Pour cela, espaces et moyens indispensables à la réalisation d'oeuvres diverses seront mis à disposition par un système d'ateliers d'arts plastiques et appliqués...

Ce centre de ressources et d'initiatives aux plans culturel et social sera un lieu de sensibilisation et d'éducation à la création artistique.
La production et les échanges transdisciplinaires entre artistes, amateurs et professionnels, seront privilégiés.
Lieu d'accueil, d'oeuvres et d'ouvrages, il favorisera également la reconnaissance et les échanges avec un public plus large en proposant l'exposition.

Elaboré dans le cadre de la reconversion d'une friche industrielle dans le quartier de la Capelette à Marseille, le projet architectural et urbain confère toute sa place à l'art et à sa capacité à écrire l'espace en retissant de nouveaux liens.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1ère partie

Place de l'art et de la culture à Marseille



Jean-Baptiste Olive,
Le vieux port,
Huile sur toile,
(73 x 100 cm) 1889

Cezanne,
Le golf de Marseille,
Huile sur toile,
(73 x 100 cm)
1883/85

I- Marseille, une identité culturelle

Il découle de la vocation marseillaise d'échanges avec le monde une notion d'espace libre voué à la création. Or, Marseille, ville-port, a longtemps fait moins figure de ville culturelle que de complexe industriel et maritime, mais sa vocation n'était pas seulement commerciale et sur lentement s'affirmer comme métropole culturelle.

Marseille a cette faculté, depuis toujours, d'attirer à elle, talents, créateurs et expériences artistiques de tous horizons : ville pittoresque, à l'image populaire, lieu de séduction par sa lumière et ses paysages, elle a toujours été inspiratrice des écrivains et des artistes qui y trouvaient refuge dans le quartier de l'ancien arsenal des galères, sur les Quais du Canal et de Rive-Neuve.

Aussi, ville de métissage, carrefour d'échanges et de communications cosmopolites et inter-culturelles, elle est riche de nombreuses nationalités. Cette juxtaposition des cultures, ce sentiment d'extra-territorialité, alliés à l'image de « porte d'un nouveau monde », concentrent des synergies créatives.

Si Marseille bénéficie de l'apport culturel de tous ces gens venus s'y installer au cours des siècles, elle est toujours à l'affût de nouvelles tendances.

II- Marseille, des lieux culturels

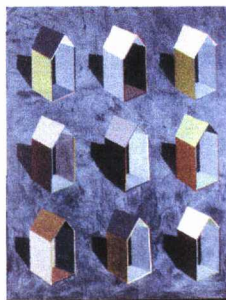
La présence de nombreux lieux culturels sur le territoire marseillais, permet aux différentes formes d'expressions artistiques d'être facilement accessibles, sans en assurer pour autant de forts taux de fréquentation. Imaginer inscrire un nouveau lieu culturel dans la ville, interroge donc sur l'emprise et le rôle fédérateur de ces activités déjà existantes.

Théâtre, danse, musique, arts plastiques, se développent et transforment le paysage culturel marseillais à travers de nombreuses scènes, mais aussi cafés-théâtres, lieux de diffusions actifs, lieux repères, porteurs d'une vision actuelle de la création. Le réaménagement de la place de l'Opéra désormais sous les projecteurs, la Grande Bibliothèque Municipale à l'emplacement de l'ancien théâtre de l'Alcazar, haut lieux de la vie marseillaise, la nouvelle implantation et organisation des Archives dans les locaux de la Friche de la Belle de Mai, s'ouvrant à un public plus large, sont autant d'événements qui confèrent une image nouvelle à Marseille.





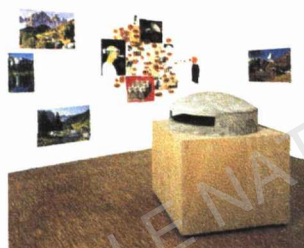
Gilles Melgrani, *sans titre*,
sculptures en bitume,
(2 m - 1,50 m - 70 cm) 1993/1994



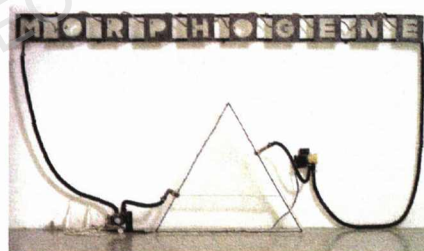
Piotr Klemensiewicz,
Neuf maisons,
acrylique sur toile,
(210 x 150 cm)
1991



Jean-Jacques Ceccarelli,
L'Etoile de Moustier,
Collage, empreintes,
(223 x 18 x 4,5 cm) 1989



Gilles Barbier, *Habitat électrogène*,
installation, 1994



Richard Baquié, *sans titre*,
installation, 1990

Cependant, on y regrette la rareté du Musée, parmi lesquels le Musée de la Mode et le Musée d'Art contemporain se sont ouverts tardivement. Aussi, la marché de l'art marseillais étant inexistant, la quarantaine de lieux d'expositions, du petit lieu associatif à la programmation épisodique aux grandes galeries, ne pourraient vivre sans subsides publiques.

Mais la création contemporaine à Marseille, s'exprime en dehors des lieux institutionnels : Ainsi, un des plus hauts lieux culturels de la ville réside dans la rue, où s'y développent danse, théâtre et exhibitions musicales. Ce lieu reste le moyen efficace de faire aller l'Art vers les publics et éveiller certaines curiosités nouvelles.

III- « L'Art marseillais »

Si le territoire marseillais offre des lieux de diffusion culturelle, il est bien rare d'y découvrir la production de ses propres artistes.

En effet, le capital culturel et artistique de Marseille est riche mais sa révélation aux publics locaux, nationaux et internationaux demeure problématique -problématique qui sera considérée dans l'élaboration de mon projet-.

Si de nombreuses structures, écoles, associations et ateliers, permettent l'enseignement et la formation artistique dans les disciplines les plus diverses, il manque, cependant, de lieux permettant l'exposition des créations locales. Mais les collectionneurs sont rares, et préfèrent effectuer leurs achats à Paris ou à l'étranger. Aussi, les musées locaux ou le FRAC n'achètent pratiquement jamais aux structures locales. Cette situation met donc en péril la déjà fragile existence de lieux d'expositions qui s'expatrient, ferment ou bien se contentent de peu de manifestations.

Pourtant, Marseille a cette force, celle qui réside dans le nombre considérable des artistes qu'elle abrite. Elle compte plus de 400 artistes - dilués dans la masse, on ne peut considérer qu'il existe une « école marseillaise » - et les flux migratoires ne cessent de s'amplifier. Cette population génère, cependant, une dynamique particulière qui fait de cette ville un havre artistique, mais l'absence de toute création locale dans les collections reflète mal la vitalité marseillaise.

Préserver cette force étonnante qui transformerait lentement Marseille en capitale artistique européenne est un véritable enjeu.

Mon projet naît de ce manque et se veut de participer à l'émergence du potentiel artistique latent, en proposant une structure liant espaces de production et espaces de diffusion.

IV- Marseille, un avenir culturel

Si Marseille figure parmi les villes les plus anciennes de France, elle n'en est pas moins ouverte sur l'avenir : ville de communication depuis sa création, elle a toujours privilégié l'échange. Sa politique culturelle est forte, dès les années 80 elle encourage les artistes qui s'organisent au moyen de lieux alternatifs de diffusion et d'ateliers collectifs, en aménageant des espaces friches et subventionnant des lieux d'expositions.

Faciliter les conditions de travail, l'insertion sociale et économique des créateurs au travers de lieux spécifiques et disponibles, participe en effet à révéler et développer son potentiel artistique :

1- Des espaces spécifiques

_ lieux de création...

Le lieu de travail, permanent ou temporaire, est indispensable aux activités artistiques. Aider à la création c'est avant tout mettre à disposition les conditions propices à l'échange, à la production, des lieux dotés des compétences et des capacités techniques nécessaires à l'éclosion de projets culturels et créatifs.

_ lieux de diffusion...

A l'heure où de nouveaux supports apparaissent, où les réseaux se diversifient, l'avenir culturel réside également dans l'information et la diffusion. Vecteurs de promotion de l'art et de sensibilisation du public, les expositions sont déterminantes pour le développement des arts. Aider à la diffusion c'est donc proposer des lieux d'expositions mais également des lieux multimédias.

L'avenir culturel de Marseille s'affirme déjà au travers de quelques projets.



"La friche n'est ni un modèle, ni une alternative, ce n'est peut-être finalement qu'un des multiples aspects de cette formidable capacité des hommes à déjouer les systèmes qui les empêchent de parler."

Philippe Foulquié,
directeur de la Friche

"La rue, d'abord, mais plus largement, l'espace collectif dans lequel les gens se regardent, l'espace public de la ville: l'espace intersticiel du bâti privé, les avenues, les quais, les places... un espace vivant. Le lieu où la pratique artistique peut être le moins décalée de la demande sensible des habitants de la cité, le lieu où ils vivent, le lieu où ils ont peut-être le plus besoin d'étonnement, d'imaginaire collectif, un espace de jeu et d'enjeu."

Michel Crespin,
directeur des Arts de la Rue

2- Exemples, références

_ la Friche de la Belle de Mai

Née d'une expérience en 1992, véritable quartier à l'intérieur d'un quartier, elle occupe aujourd'hui 45000m² de l'ancienne manufacture des tabacs. Lieu de production artistique ouvert au public, elle met l'artiste au centre d'un système de socialisation fondé sur la production d'œuvres et le croisement des publics.

Réussite et référence dans le domaine, elle ne cesse d'évoluer, évolution qui l'inscrit au cœur du projet Euroméditerranée dont elle est devenue le pôle culturel.

_ la Cité des Arts de la Rue

Depuis quelques années, Marseille est à la pointe de la recherche sur le théâtre de rue et bientôt, aux Aygalades, 33 hectares de friche en contrebas de l'autoroute, sur le site des anciennes huileries l'Abeille, vont accueillir la première Cité des Arts de la Rue. Plusieurs compagnies, jusque là hébergées aux Abattoirs, se préparent à occuper ce lieu de vie, de fabrication de spectacles et d'échanges...

L'inscription de ces lieux dans un réseau vivant et solidaire de structures liées à l'art, assurerait la complémentarité de coproduction et d'exploitation commune en favorisant les échanges.

On imagine un réseau à différentes échelles, un réseau local, national et international...

C'est dans cette optique de valorisation des arts que s'inscrira le projet.

Ces exemples, comme d'autres en France et en Europe, nous interrogent sur la pratique artistique au sein de friches industrielles : est-ce la réponse à un manque de locaux, ou bien ces lieux abrupts, durs... correspondraient-ils à une certaine conception contemporaine des arts ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2ème partie

Art et friches industrielles



Principales friches industrielles à Marseille

Friche : ce mot oscille entre déserts, ruines, espaces ouverts ou interdits mais il traduit surtout l'éphémère d'une organisation sociale...

Après le développement industriel du 19ème siècle, après la reconstruction, après la « tabula rasa », comment faire face au déclin industriel dont les espaces usiniers abandonnés, désignés sous l'appellation de friches industrielles, sont l'apparence, la traduction dans l'espace ? Marseille, ville « industriellement sinistrée », compte près de 1000 hectares de friches, de ces lieux rendus déserts par la disparition ou délocalisation de l'activité, dégradant l'environnement et affectant le tissu urbain.

Si la friche se présente comme une punition, stigmatisme de mutations socio-économiques, elle est également une opportunité de reconquête urbaine, libérant des territoires de grande superficie aujourd'hui stratégiquement localisés. Elle est également l'occasion de revitalisation de fragments de ville, de création de micro-centralités.

I- La reconversion

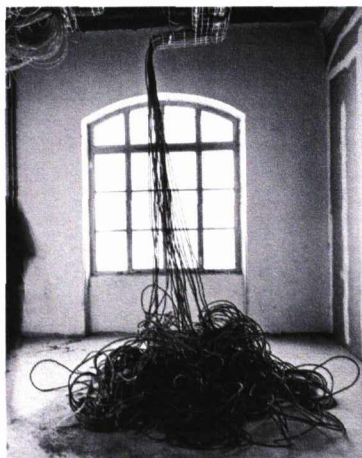
Aujourd'hui, en phase de stabilisation, voire de régression, la reconsidération fait place, prenant conscience de cette part de l'héritage industriel sans pour autant tomber dans une attitude nostalgique, voire passéiste. Plus le fait d'un processus que d'une conservation, c'est une réinterprétation des lieux. Le patrimoine n'est pas fait que d'exceptionnel, il se nourrit du quotidien, du banal. S'il ne s'agit pas d'une position nouvelle, cette conception de la ville est plus fréquente. Les friches industrielles et leurs reconversions sont un phénomène de société, concernant aussi bien élus, administrateurs, créateurs et utilisateurs.

Restauration, réhabilitation, reconversion sont toutes des interventions sur des constructions existantes, ayant la vocation de donner à ce qui existe déjà les moyens de « revivre ».

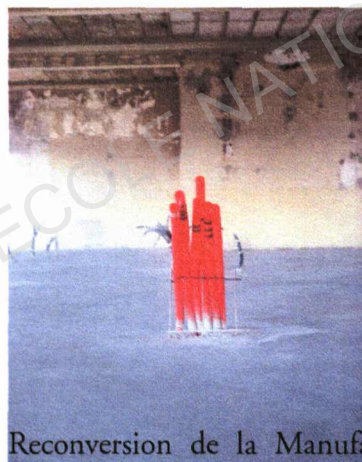
La reconversion, acte architectural qui sera celui de mon projet, « rend dans l'estime », elle fait évoluer les bâtiments vers des destins variés, concernant avant tout le changement de fonction d'un bâtiment, souvent pour éviter sa désaffectation. La désaffectation, comme la démolition signe « la mort » d'un bâtiment. Le potentiel architectural de ces réutilisations ancestralement pratiquées, faisait dire à Auguste Perret que « la destination et la fonction des édifices sont les conditions passagères de l'architecture » : les structures d'un bâtiment possèdent, en effet, une vie plus lon-



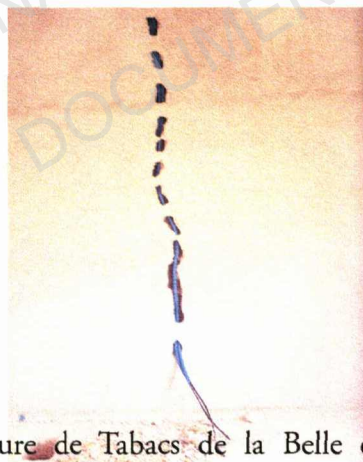
André Forestier



François Landriot



Reconversion de la Manufacture de Tabacs de la Belle de Mai



André Mérian

que que ses fonctions originelles.

Choisir la reconversion c'est oeuvrer sur le symbolique, prenant en compte l'ancien dans notre modernité, modernité qui renoue avec le sens que lui donnait Baudelaire : « la modernité c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable. »

Outre sa dimension économique, la reconversion permet de revaloriser le caractère architectural, urbain, social et culturel de la friche que lui confèrent ses qualités spatiales, son inscription dans l'urbanité et sa mémoire du passé...

II- Les friches industrielles, un destin culturel

Les friches sont le signe de nostalgie, d'abandon mais en même temps le signe d'un profond mouvement de vie, d'aventure, de désir et d'énergie. A la fois plaies urbaines et symbole d'une société en mutation, ces espaces résiduels se situent entre deux temporalités et peuvent constituer des refuges aux changements sociaux et culturels. Les opérations sont nombreuses depuis les années 80, mais celles de type culturel sont un processus récent.

Si la reconquête culturelle comme projet de reconversion sur les sites en friches était une idée marginale face au traitement destiné à la relance économique, de nombreuses « friches d'expression » sont apparues au sein du paysage culturel et les expériences se multiplient. En effet, depuis quelques années, la réutilisation d'anciennes fabriques, de friches industrielles, se développe essentiellement dans le champ culturel.

Si les premières interprétations de ce phénomène sont d'ordre économique et financier, cela ne suffit pas à expliquer cet engouement : quelles valeurs font de ces friches des lieux de prédilection pour le développement culturel et artistique ?

1- Des qualités spatiales

Outre la grande disponibilité de ces espaces qui répond au manque de locaux voués à l'activité culturelle et artistique, c'est l'architecture même du bâtiment industriel qui offre des conditions idéales d'implantation de ces usages, sans recourir à des travaux de réhabilitation importants. Une structure industrielle présente de grands espaces qui répondent aux nouvelles pratiques artistiques : grandes hauteurs de plafond, larges fenestrations, structure solide, espaces vastes, multiples, souples,

libres de transformations, dont la grande flexibilité favorise la réutilisation et l'évolution. Ils recèlent également des possibilités de circulation et de déambulation qui offrent un vaste champ d'expérimentation. Ces espaces déstructurés, non contraignants sont idéaux pour développer la création, la diffusion et la rencontre, sans être tenus par des lieux prédestinés à tel ou tel type d'activité.

Aussi, l'élargissement de la notion de patrimoine, incluant désormais l'architecture dite mineure, valorise sur le plan esthétique ces qualités de l'architecture industrielle. Ces espaces sont « beaux », « beaux » parce qu'ils sont sans rien, rien d'autre qu'une mémoire. Dépouillés, abrupts, telle une page blanche dans laquelle on est libre d'écrire quelque chose, ils s'offrent à l'artiste et à sa grande capacité à inventer l'espace. Si l'artiste investit les lieux pour des raisons de commodité d'espaces, petit à petit le lieu devient partie prenante d'un processus de création.

2- Un quartier à revitaliser

Investir une friche industrielle c'est également s'inscrire dans son quartier. Anciens quartiers industriels, chargés d'histoire, ils se confrontent à un problème d'identité et leur revitalisation est un processus long.

Développer une structure culturelle et artistique ne demande ni investissements majeurs, ni environnement sophistiqué et se prête facilement dans ces quartiers populaires, en période de mutation, en participant à l'affirmation d'une nouvelle identification forte. Investir une friche industrielle comme lieu de création et de diffusion des arts et de la culture, prend en considération la dimension historique et la partie sensible de la ville et participe à la protection de l'identité urbaine en aidant à la réintégration dans le tissu urbain de périmètres qui semblent « ravagés » par l'évolution de la situation économique. Lieux de pratique, de création, ce sont aussi des lieux de socialisation liés à l'espace urbain dans lequel ils prennent place, où vont se tisser des liens étroits avec la population : ouverts sur l'ensemble du champ urbain, ils s'adressent aussi à des publics dispersés sur un territoire plus large.

Si les artistes contribuent à créer une vie culturelle au sein du quartier, ils contribuent également à revitaliser leur milieu d'insertion, en faisant connaître celui-ci par de nombreux usagers, en fréquentant services et commerces du voisinage, en générant d'autres équipements... En effet l'installation d'activités créatives s'accompagnent souvent d'autres activités et services annexes. Aussi, la grande accessibilité des anciens quartiers industriels, et les vastes superficies disponibles au sein du même quartier et à proximité, offrent-elles la possibilité de fédérer de nouveaux lieux de

Quelques friches,



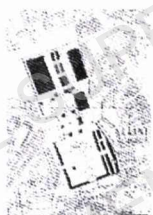
Les Rizeries Franco-Indochinoises,

Quartier, La Calade

8600 m² de friche

Construction, 1885

Réhabilitation en immeuble de bureaux



Les Abattoirs,

Quartier, Saint-Louis

30000m² de friche

Construction, 1891

Réhabilitation en école et antennes culturelles

regroupements, d'activités et d'échanges.

Si la friche industrielle est un lieu de prédilection pour le développement d'activités artistiques et culturelles, le quartier dans lequel elle se situe est une invitation à l'évolution et à l'affirmation d'un espace culturel comme pôle de développement économique et social.

3- Une dimension sociale

Si la friche est le lieu d'expérimentation de nouvelles formes artistiques, elle est également le lieu d'un projet social qui revendique le développement de nouvelles formes de relations sociales, l'inscription dans un espace économique et l'ouverture vers l'extérieur. En effet, c'est aussi par leurs nouvelles attitudes par rapport à la ville que les artistes sont portés à investir ces lieux : la friche permet la création en toute liberté, mais joue également un rôle fort dans la diffusion en évoquant la sociabilité et en rapprochant l'artiste du public.

Il émane de ces lieux au passé intense, un sentiment d'humanité, une tendance nostalgique qui magnifie les cultures populaires du quotidien face à cette impression actuelle de la perte ou de la déliquescence du lien social. Ces lieux sont par leur territoire très chargés et la réappropriation de ces friches résonne d'une certaine mémoire collective.

S'en référer à une mémoire collective consiste en un acte volontaire de reconstruction du sens social. La friche illustre, par sa mémoire du partage, de nouvelles valeurs, une volonté de transparence, une volonté de lever les intermédiaires, une volonté de faire évoluer de nouveaux rapports entre les créateurs eux-mêmes et entre créateurs et publics.

L'installation dans ces espaces est une démarche liée à la citoyenneté. Si elle marque une certaine popularité des artistes, leur retour vers leurs proximités citoyennes et leurs villes, en allant au plus près des gens et en s'inscrivant dans leur quartier, elle se veut également éducative, en échangeant les savoirs et en initiant à la notion artistique, souvent absente dans l'enseignement général. L'émergence d'un nouveau lien social prend sens dans la matérialité du lieu.

4- Une symbolique forte

L'installation d'activités culturelles et artistiques dans un bâtiment industriel au passé intense, n'est pas sans cacher une profonde dimension symbolique : l'utili-

sation d'espaces désaffectés de la mémoire laborieuse comme lieu de travail culturel et festif met en œuvre une mémoire industrielle axée sur l'acte de production, sur la prédominance du faire, qui tend peut-être à indiquer que l'art est un geste, un travail et marque certainement une réaction concernant la dimension abstraite et distanciée qui caractérise le travail contemporain, art qualifié de conceptuel.

Le citoyen et l'habitant n'étaient pas invités à partager l'espace industriel. Or, par l'action culturelle l'espace se reconnecte à la ville. Jusque là fermé, il s'ouvre, les murs de la forteresse tombent, et de lieu privé il devient lieu public. Cette ouverture est concrète mais symbolise fortement le caractère socialisant de l'art, sa volonté d'accéder à tous les publics mais on peut y voir également sa dimension universelle et son pouvoir de diffusion au delà des frontières.

Ces lieux d'abandon, deviennent par la magie de l'art, lieux de naissance, lieux de mouvement dans le paysage culturel. La « résurrection » de ces espaces « morts » confère à l'Art un pouvoir de « re-création ». De ces usines désaffectées, lieux de mémoire sacralisés, de ces « cathédrales sales », les artistes puisent des idées nouvelles... Des murs chargés de sens, de traces et de cicatrices d'un passé révolu, sont source d'inspiration et porteurs de création... Les artistes donnent à tous ces lieux une autre signification et donnent l'impression de les avoir toujours investis.

L'Art serait-il partout ? Renaîtrait-il de toutes les cendres ? Intemporel, assurerait-il vie éternelle à ces « nouveaux lieux » ?

III- Les « nouveaux lieux »

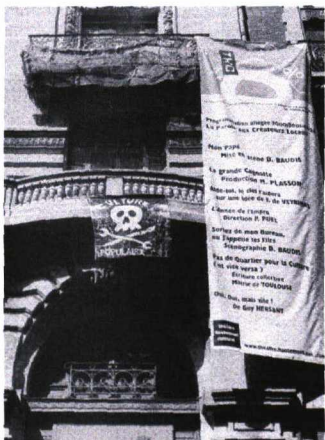
Ces espaces marquent la naissance d'une nouvelle génération de lieux culturels, correspondant à la recherche de nouvelles conceptions, de nouvelles manières de produire, de créer, de diffuser, de partager la culture.

Ce sont ces lieux récupérés pour l'action culturelle, mais ce sont surtout des croisements entre architecture industrielle et projets culturels novateurs, entre publics et utilisateurs, entre projets socioculturels et interventions artistiques, entre initiatives citoyennes et soutiens publics.

1- Démarches similaires

Ces centres partagent une similitude de démarche :

- Initiative privée et citoyenne, ce sont des créateurs ou acteurs culturels à l'origine des projets.



Mix'Art Myris,
ancienne
préfecture,
Toulouse



*Mains
d'oeuvres,*
ancienne
entreprise
automobile,
Saint-Ouen



La friche,
ancienne manu-
facture de tabacs,
Marseille

L'Antre peaux, ancienne entreprise
Leiseing, Bourges

- Réappropriation d'architectures témoins d'une époque marchande ou industrielle.
- Ouverture à toutes formes d'expressions artistiques et transversales ainsi qu'aux projets de proximité qui accentue l'insertion de chaque centre dans son environnement socio-politique.
- Soutien des jeunes créateurs tant locaux qu'internationaux.
- Convivialité des modes de fonctionnement et de communication encourageant les initiatives personnelles...

2- Mise en réseau

Affinités communes et spontanées stimulent les centres à développer un esprit de réseau. En effet, au delà de ces critères communs se trouve une dynamique dans la diversité des contextes, des histoires et des activités et l'interconnexion de ces structures permet la découverte des réalités culturelles locales, l'échange d'informations, l'affirmation de solidarités, la coopération sur des projets communs...

Ces nouveaux lieux culturels constituent un pari dans le développement d'une démocratie culturelle. Ils sont porteurs d'émergences sociales et artistiques, révélateurs de nouveaux imaginaires, fondateurs de rencontres plurielles et internationales.

L'élaboration de mon projet participera à cette réflexion, en imaginant un « nouveau lieu » culturel à Marseille.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3ème partie

Lieu d'implantation du projet



Le maillage marseillais



Les environnements du quartier



Les abords immédiats

I- Choix du quartier

1- « Cité des artistes » ou essaimage des ateliers autour du centre ?

Le centre de Marseille est riche de créativité, ce sont dans les quartier du Vieux port, du Panier, de la Plaine, empreints de culture artistique, que l'on trouve le plus grand nombre de galeries, d'ateliers... Quant à sa périphérie, elle en semble dépourvue. Installer un nouveau lieu de création artistique dans Marseille pose la question de son environnement : vaut-il mieux proposer aux artistes d'évoluer au sein d'une « cité d'artistes » ou bien faudrait-il essaimer le parc d'ateliers autour du centre ?

Je fais le choix d'inscrire mon projet dans une logique de décentralisation de l'art. Aussi, le souhait même de vouloir investir une friche industrielle m'éloigne du centre et m'oriente vers un quartier populaire, faubourg industriel. En effet, si l'on entend par « cité d'artistes », une forme de « ghettos », d'isolement des artistes dans un milieu non porteur, ces derniers peuvent alors se trouver en difficulté. Cependant, la « cité d'artistes » peut être vécue comme productrice d'énergie : disséminé à travers la ville, l'exercice même du travail de la création parmi des gens aux activités différentes, peut intensifier la vie du quartier.

« l'Art est partout », le projet serait un catalyseur de l'essence culturelle du quartier, un noyau autonome, animé, autour duquel graviteraient résidences, entreprises... liées à ses activités. De tels lieux peuvent également, par une mise en réseau, évoluer entre eux et les autres structures liées à l'art.

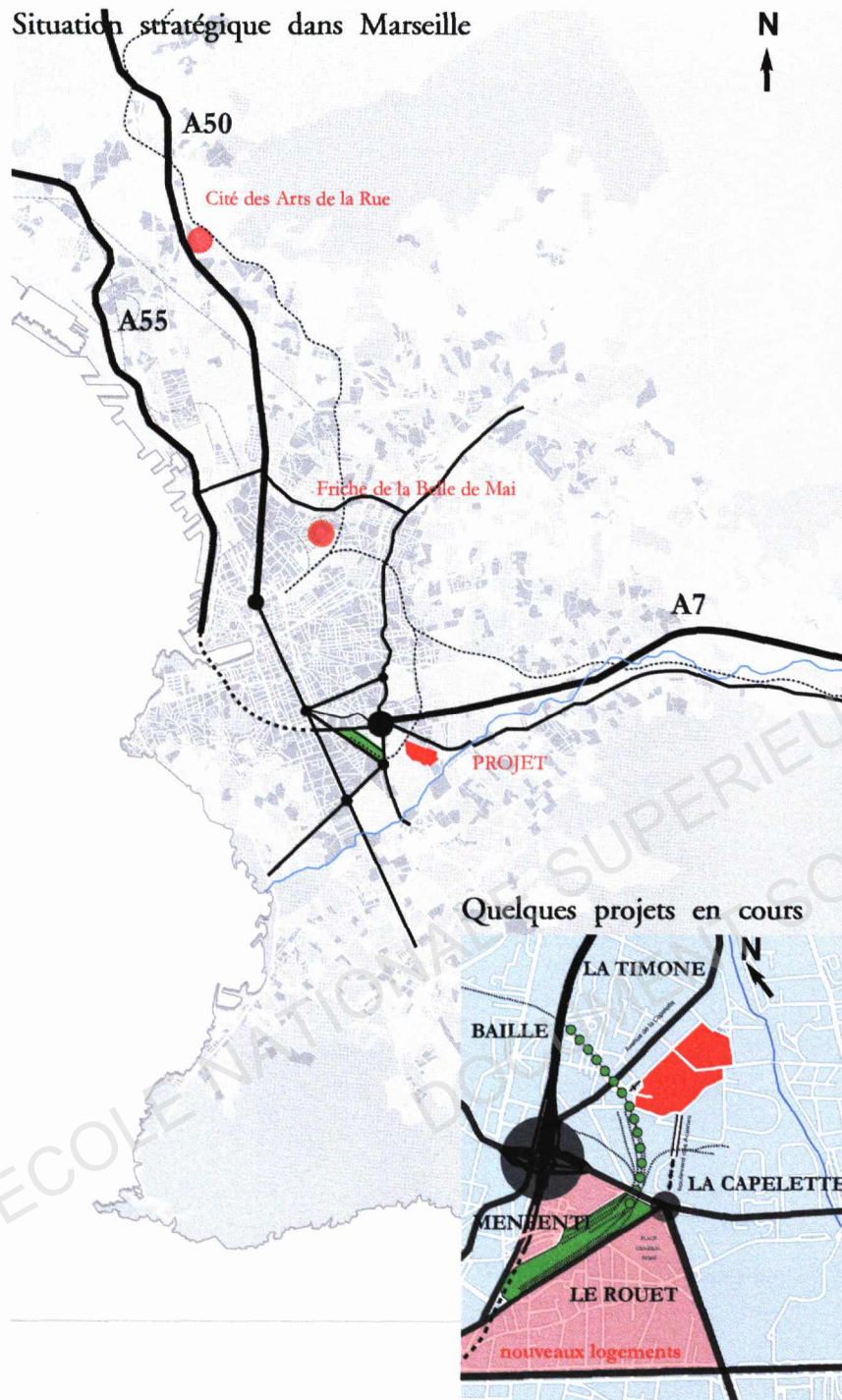
Le projet semble ambitieux, mais on imagine aisément un maillage recouvrant et brassant un vaste territoire dont les noeuds seraient des satellites artistiques, disséminés dans la ville. La viabilité d'un tel projet nécessite, cependant, qu'il soit intégré au quartier, à la ville et qu'il repose sur une grande ouverture et perméabilité.

Afin de favoriser la présence des artistes dans la ville, on choisira de s'insérer dans un quartier en amont de projets de grande envergure.

2- La Capelette, un quartier en train de se revitaliser

Facilement desservie par de grands axes automobiles, la Capelette propose une situation stratégique à la fois excentrée et proche du centre.

Situation stratégique dans Marseille



C'est un quartier à part, un noyau villageois, avec ses traditions, son histoire, ses commerces de proximité, ses bars, ses jeux de boules mais aussi ses coins déserts, ses décharges sauvages...

La Capelette vit les premières installations d'usines constituant le faubourg Sud-Est, le long de la vallée de l'huveaune (1840). Ses habitants se souviennent avec un brin de nostalgie du passé industriel de ce secteur, de ces savonneries, huileries et autres teintureries dont il ne reste aujourd'hui que des hangars désaffectés. Friches industrielles et habitats composent ce quartier, quartier paraissant négligé depuis des décennies. C'est un quartier qui ne vit que le jour, à la nuit tombée, personne dans les rues, peu de circulation automobile, aucune activité sociale ou culturelle.

Malgré et grâce à ce « destin tragique » ce secteur est en train de renaître... et le projet naîtra ici. S'il répond à cette impression de manque culturel et artistique, il participera également à la revitalisation du quartier - stratégique au plan de l'image - qui constitue la porte Est de Marseille... « c'est par la friche que je suis rentrée à Marseille ».

Le Parc du 26ème centenaire, élément fédérateur, a sonné l'heure de la revitalisation des quartiers alentours : la création d'un des plus grands parc urbain de France de ces dernières années, sur une gare du Prado abandonnée aux mouettes d'un train d'ordures quotidien, a forcément un impact urbanistique, écologique, économique et humain sur ces quartiers dont le tissu déchiré par cette « entaille » est en train de se remailler. Il marque la volonté de mettre en valeur ce vaste territoire situé à la charnière de 3 noyaux villageois, dont la Capelette, et du centre ville. De nombreux projets marquent cette redynamisation.

3- Quelques projets en cours de réalisation ou d'étude

- Délocaliser les entreprises générant des nuisances et favoriser l'installation des sociétés apportant un dynamisme accru à la zone d'activités.
- Installer des entreprises spécialisées sur la ZAC Ferrié-Capelette pour donner vie au village de l'automobile, pôle unique de 3,5 hectares.
- Accéder plus facilement à la place du Général Ferrié, qui marque l'ouverture de la Capelette vers le centre ville, en rectifiant le tracé du Boulevard des Aciéries.
- Prolonger le parc urbain suivant une « coulée verte » qui glissera jusqu'à la Capelette en longeant les anciennes voies de chemin de fer.
- Privilégier le transport en commun par la création d'un tramway sur les anciens rails de la gare.



L'avenue de la Capelette



Quelques friches dans le quartier



Le boulevard Saint-Jean

Différents types de bâti



■ Noyau villageois

■ Activités industrielles

■ Logements récents

■ Friches industrielles

■ Etablissements publics

- Faciliter la liaison avec le centre ville en prolongeant le tunnel Prado-Carénage jusqu'au Rond Point du Prado.

...Nouveaux loisirs, nouveaux logements, nouvelles activités sont autant d'éléments porteurs de nouvelles populations qui faciliteraient l'insertion d'un centre culturel, fédérateur d'échanges et de communication. L'implantation de cette activité nouvelle viserait à s'insérer comme lien de vie, la Capelette apparaissant aujourd'hui comme lieu de passage entre centre et périphérie...

4- Analyse urbaine

La morphologie du quartier de la Capelette est typique des anciens quartiers industriels où habitations et industries se confrontent. L'avenue de la Capelette, le noyau villageois, est essentiellement constitué de petits immeubles centenaires (R+2 en moyenne), les traditionnels « 3 fenêtres marseillais », occupés en rez-de-chaussée par des commerces de proximité. En s'éloignant de la rue principale, on trouve des zones résidentielles et des habitations de taille relativement haute (R+8, R+10) puis la zone d'activités qui se compose d'entrepôts ou usines, la plupart en état de friche. Equipements et établissements publics sont rares, écoles et collèges sont en périphérie.

On trouve, cependant, à chaque extrémité du « boulevard » Saint Jean, l'église Saint-Laurent, dont la route est le parvis, et la maison de quartier. Cette rue, seule parallèle à l'avenue de la Capelette qui semble l'ignorer, occupe cependant, une situation stratégique comme frontière entre 2 tissus urbains, entre la zone populaire et la zone « interdite ».

La lecture du tissu urbain est claire, correspondant aux types de bâti que je viens d'évoquer.

Les nombreuses destructions successives sont en train de changer son visage, permettant parfois de découvrir de nouveaux paysages mais participant également à appauvrir la mémoire du quartier.

_ bâti

À proximité de l'avenue de la Capelette, se lit un bâti de petite dimension, dense, continu, en rapport direct avec la voie de desserte, alors qu'un bâti ponctuel, à la géométrie simple, de grande dimension relativement constante, éloigné des voies



bâti



parcellaire



voirie

de desserte dont la lecture est effacée, constitue le tissu de la zone d'activités. Il ne paraît pas de tissu transitoire entre les deux dont le passage est brutal.

_ parcellaire

Si un maillage particulièrement dense et régulier de parcelles de petites tailles, caractérise le noyau villageois, la zone industrielle présente une inconstance dans les dimensions et les orientations des parcelles qui constituent sa trame.

_ voirie

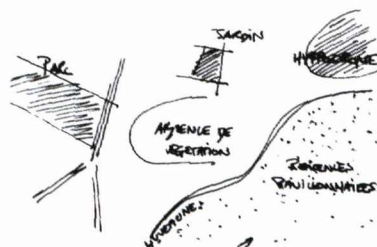
Si l'accès au quartier de la Capelette est aisé grâce à de grandes voies de circulation périphériques, la circulation même à l'intérieur du quartier est problématique. Au delà de la lecture de la trame viaire, on a le sentiment en empruntant l'avenue de la Capelette, que le quartier est asphyxié par la circulation tant elle est dense. Cette réalité se justifie par le fait même que cette voie est utilisée comme passage entre centre et périphérie. Cette voie principale est surtout la seule dont la linéarité et le tracé régulier permettent le repère et l'utilisation aisée.

Existe-t'il une circulation à l'intérieur du quartier ? Le système de voirie est ancien et incomplet dans sa distribution. La trame viaire est irrégulière, en boucle, elle semble contourner indéfiniment ces immenses îlots aux formes complexes qui paraissent impénétrables. Discontinues, sans hiérarchie, aux directions indépendantes, les voies offrent peu de choix d'orientation et sont peu propices à la possibilité de se repérer. Ce réseau surdimensionné, qui se prêtait au trafic de frêt, est aujourd'hui perçu comme un système de voirie dissuasif, réfractaire à la déambulation piétonne.

_ espaces libres

L'espace libre paraît prépondérant. Il est, cependant, essentiellement constitué des espaces résiduels des bâtiments industriels qui occupent rarement la totalité de leur parcelle. Il est également constitué d'espaces vacants, vastes déserts résultant de nombreuses démolitions.

Les espaces publics sont rares, on ne trouve à la Capelette, ni place, ni placette. Outre les espaces verts privatifs (résidences, habitat pavillonnaire près de l'Huveaune, cours intérieures), le jardin public, ouvert sur l'avenue de la Capelette,



est le seul espace de respiration du quartier.

Le parc urbain apparaît donc comme l'essentiel « poumon vert » du sud-est de Marseille.

Suite à cette analyse, le quartier de la Capelette semble être limité et cantonné à son axe principal, l'avenue de la Capelette.

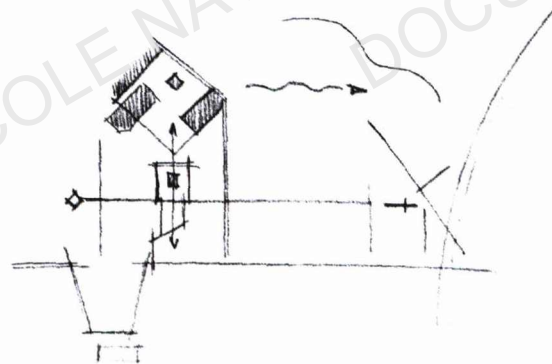
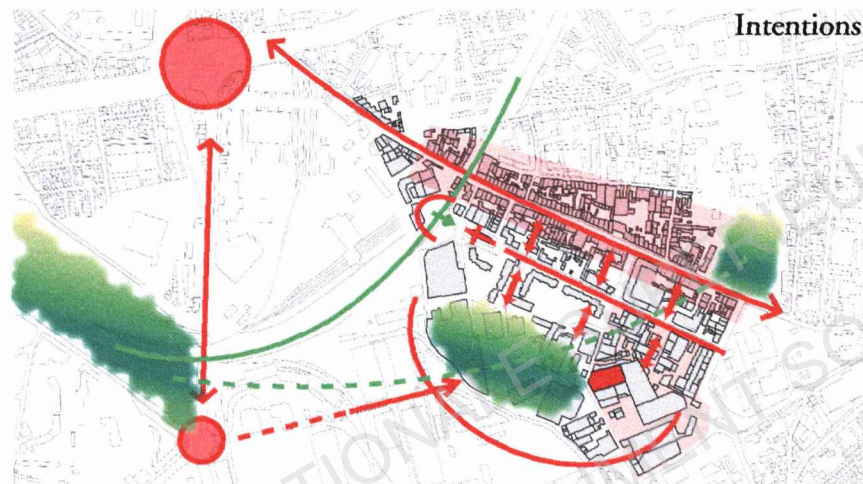
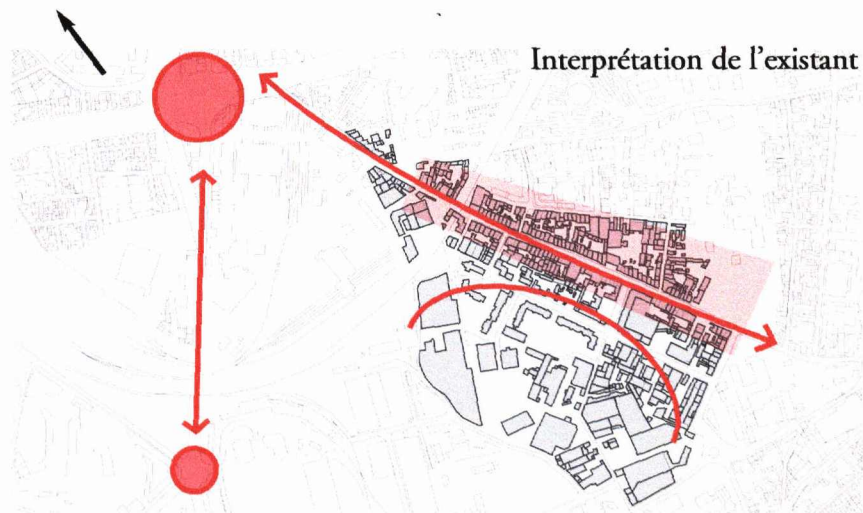
Fortement fréquentée par le piéton et l'automobile, cette voie est saturée et desservie par cette affluence.

Je choisirai donc pour l'élaboration de mon étude, de faire dos à cette voie en racrochant mon projet au boulevard Saint-Jean.

Comme nouvel axe fort structurant du quartier, il translaterait son centre de gravité vers la zone industrielle, dédoublant et allégeant ainsi l'avenue de la Capelette.

5- Intentions et objectifs... redonner une âme à un quartier en difficulté

- Participer à l'identification du boulevard Saint Jean :
 - en invitant au passage depuis le boulevard de la Capelette vers le boulevard Saint Jean.
 - en connectant le boulevard Saint Jean au parc urbain et en donnant une place à son église : le glissement de la coulée verte, depuis le parc, le long de la voie ferrée, desservira le boulevard en conférant une place à l'église.
 - en l'identifiant comme « porte vers un nouveau monde » où culture industrielle et culture artistique se mêlent.
- Participer à l'essor culturel du quartier :
 - en investissant une friche industrielle par l'art et la culture.
 - en incitant et en fédérant d'autres activités liées.
 - en renforçant et en favorisant un nouveau lien social.
 - en favorisant le dynamisme de la zone d'activités et du quartier.
- Participer à la « respiration » du quartier :
 - en orientant le projet de manière à se rapprocher du parc urbain, en développant une « chaîne verte ».
 - en proposant un espace public de verdure et de fraîcheur, lieu de détente, de rencontre, de découverte, d'animation culturelle, comme maillon de cette chaîne.



Bd Saint-Jean

Av de la Capelette

- Participer à la continuité urbaine :
 - en rendant sa place au piéton.
 - en déchirant des îlots.
 - en proposant de nouvelles communications.

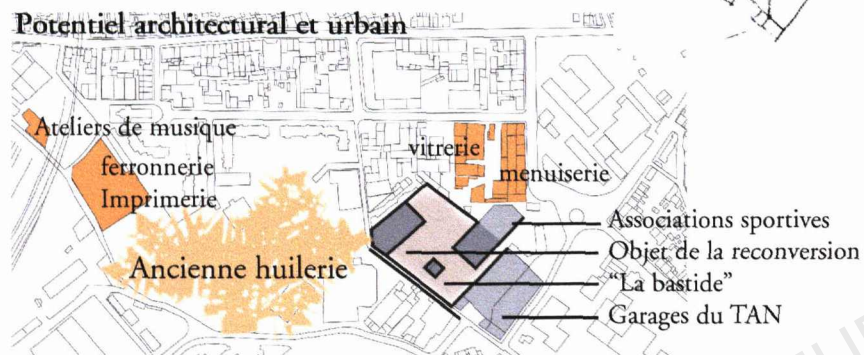
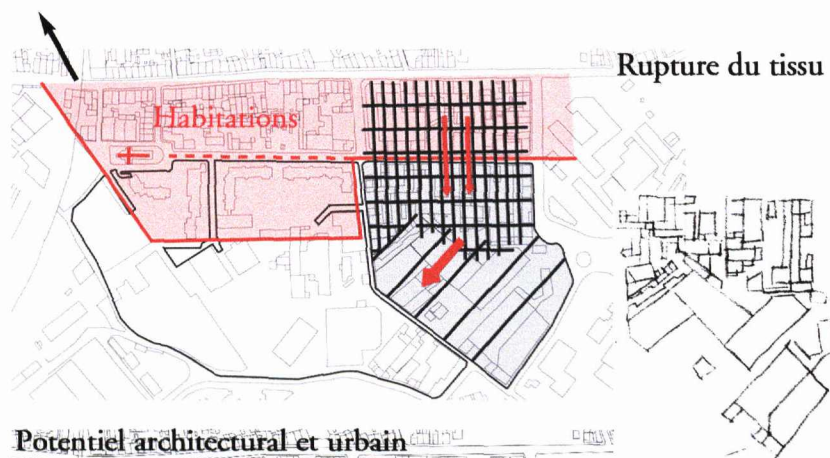
II- Choix du site

Le projet fera l'objet de la reconversion de la friche industrielle des dattes Lavagne. Ce bâtiment est une ancienne usine d'emballage de dattes qui appartenait à l'État Algérien. Sa construction date du début du siècle dernier, et son activité s'est éteinte dans les années 70. L'îlot dont il faisait partie, acheté en totalité par les sociétés AFMM en 1994, puis Marseille-Aménagement en 1997 (11000000 de francs), a été récemment divisé en 6 parcelles. Celle concernée par le projet, achetée l'an dernier par la société Béton Chantiers Provence (2400000 de francs), fait actuellement l'objet d'une réhabilitation afin d'y accueillir bureaux et centrale à béton.

1- Le site

Outre les qualités même du bâtiment, sa situation dans le quartier est stratégique, à la fois à l'intérieur de la zone d'activités et frôlant des zones d'habitations. Au cœur d'un vaste îlot, jouxtant le boulevard Saint Jean, il constitue une rupture dans le tissu : à la frontière de 2 types de tissu, il marque par son implantation et sa morphologie, une nouvelle orientation selon un axe dirigé vers la zone industrielle et au delà, le parc urbain. En effet, on devine par sa position une étape dans l'invitation des habitants à pénétrer la zone industrielle, en les incitant depuis l'avenue de la Capelette, ou depuis la promenade le long de la voie ferrée, à emprunter le boulevard Saint Jean duquel s'ouvrirait une porte vers le quartier industriel, ou plutôt, vers le quartier des arts.

Le bâtiment apparaît partie prenante d'une place, espace résiduel dont la configuration actuelle permet d'entrevoir la future identité, comme « entrée des artistes » et des publics : d'une géométrie simple, carrée, elle est délimitée par une façade rythmée (garage du TAN), la rue Alfred Curtel, le corps même du bâtiment des dattes Lavagne et un mur. Chaque bâtiment entretient avec elle un rapport différent. Elle est pénétrée sur l'un de ses côtés par un bâtiment accueillant diverses associations sportives, et inscrit dans son périmètre l'ancienne maison du gardien, appelée « la bastide » ou encore « le château » dont elle ne présente aucune des caractéristiques.



Mur fermant la place du côté boulevard Saint-Jean



Associations sportives



La "bastide"

Objet de la reconversion

téristiques.

Aussi, que ce soit les vastes espaces vacants à proximité (ancienne huilerie), ou bien les activités dans l'environnement immédiat (notamment des activités de ferronnerie, menuiserie, vitrerie, imprimerie, des ateliers de musique...), on imagine d'une part une possibilité d'évolution dans l'espace et d'autre part une possibilité de tisser de nouveaux types de liens entre créateurs et entreprises, qui renforcerait l'insertion du projet dans le quartier.

2- Le bâtiment

En se « promenant » dans la zone industrielle, entrepôts et hangars, faits de tôles et de ferrailles - sans qualité architecturale particulière si ce n'est la fonctionnalité - semblent constituer la principale architecture. En empruntant le « boulevard Lazer », rue très étroite, sinueuse, au sol encore pavé, on entre dans un décor de cinéma oscillant entre hauts murs - ou anciennes façades - et vastes déserts au sol constitué de décombres où l'on découvre parfois les restes d'une architecture de briques et de pierres. Un peu plus loin, en longeant la rue Alfred Curtel, une façade se déploie, en son coude, comme un éventail. C'est en entrant dans le site dit des « dattes Lavagne » - un mur, aujourd'hui détruit, empêchait de voir l'intérieur depuis la rue - que je découvris la façade principale du bâtiment, longtemps cachée par un hangar adossé qui venait d'être enfin détruit...

Le patrimoine, ce ne sont pas seulement les grands monuments mais aussi les petites oeuvres qui permettent de sauvegarder le passé d'une ville...

_ matériaux

Cette usine est de facture simple utilisant les matériaux locaux, pas de fonte ouvragée et sans décorum. Les murs sont en moellons apparents, la structure du plancher et des poteaux est en béton. La toiture, charpente de bois et couverture de tuiles, s'est effondrée à plusieurs endroits.

_ façades

Le bâtiment m'a séduit dans un premier temps par sa façade principale (Sud). Surprenante par sa corniche et son fronton - sur lequel on ne lit d'ailleurs



Vues depuis l'avenue Alfred Curtel avant et après la destruction des murs et adjonctions bâties qui cachaient la façade du bâtiment des dattes Lavagnes depuis la rue.



Ainsi, la position du bâtiment s'affirme dès la voie publique.



Façade Sud, sur la Place des Dattes Lavagnes



Façade Ouest, sur la rue Alfred Curtel



Façade Est, tournée vers le boulevard Saint-Jean

aucune inscription - elle n'en présente pas moins un caractère de simplicité. L'ordonnement et les proportions de ses nombreuses ouvertures lui confèrent un rythme parfait.

La façade arrière (Nord) est complètement aveugle, sans la moindre modénature, c'est un mur de pierres, un fond de scène.

La façade sur rue (Ouest) est constituée de 3 pignons identiques qui épousent parfaitement l'angle de la route en se déployant comme un paravent.

Quant à la façade Est, découpée au cours du temps et des usages industriels, ne me semble pas présenter de qualités particulières outre un découpage parfait dans le ciel, caractéristique d'une architecture industrielle et repère depuis le boulevard Saint-Jean.

_ qualités spatiales

La principale qualité du bâtiment, à l'image de sa façade principale, est sa simplicité, dans ses volumes et son organisation. Parfaitement symétrique dans sa longueur, il est constitué de la juxtaposition de 3 corps identiques, dont seules les extrémités varient pour épouser des contraintes de site. Proportionnés, équilibrés, les espaces paraissent déterminés par un module. La composition du bâtiment repose sur une trame de poteaux régulière dans sa longueur et sa largeur tous les 5 m, chiffre qui semble gérer de nombreuses dimensions : les murs sont hauts de 10 m, le bâtiment est long de 60 m et large de 30 m. La surface disponible au sol est de 1800 m².

_ symbolique

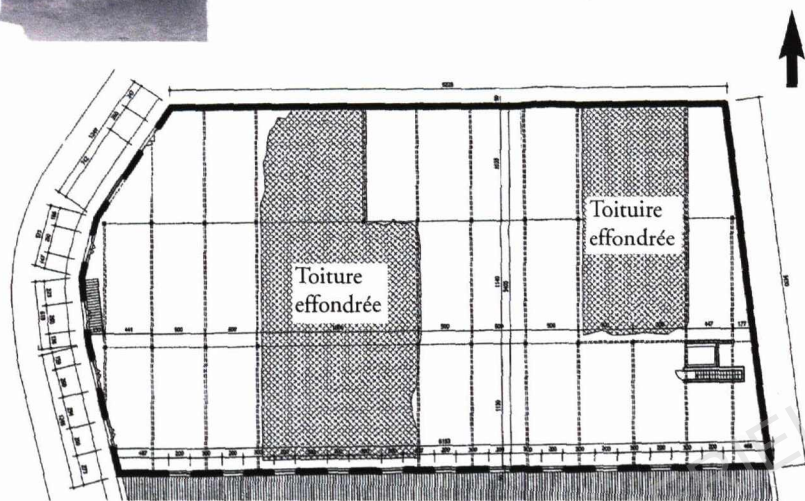
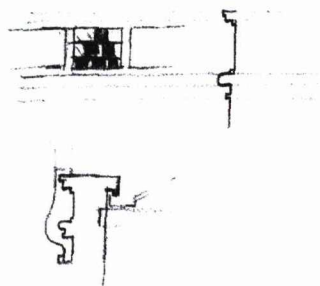
La forme même du bâtiment, en pointe, lui confère un fort sens d'orientation, comme une flèche, vers d'autres espaces disponibles, ceux d'une ancienne huilerie, où l'on imagine un espace public, de respiration dans le quartier... un jardin des arts ?

3- Intentions

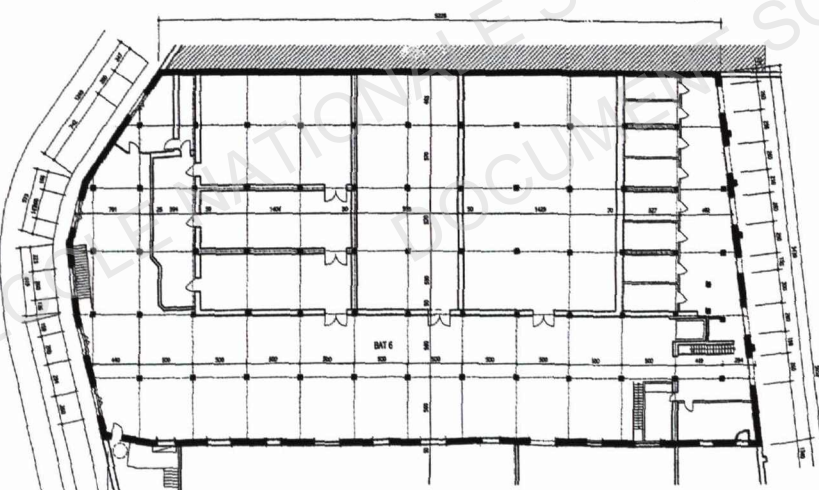
Programmation et projet seront développés dans les prochaines parties du mémoire, cependant, cette première appréhension du site permet de faire certains



Etat des lieux



Etage



Rez de chaussée

choix:

- Dissocier les lieux :

- en installant une partie accueil et information au niveau du boulevard Saint Jean en conservant un petit bâtiment dans un périmètre actuel de démolition.
- en installant la partie administrative dans la « pseudo bastide ».
- en reconvertissant le bâtiment des dattes Lavagne en centre artistique.
- en étendant le bâtiment actuel par une action contemporaine si le programme en présente la nécessité.

- Repenser l'espace public :

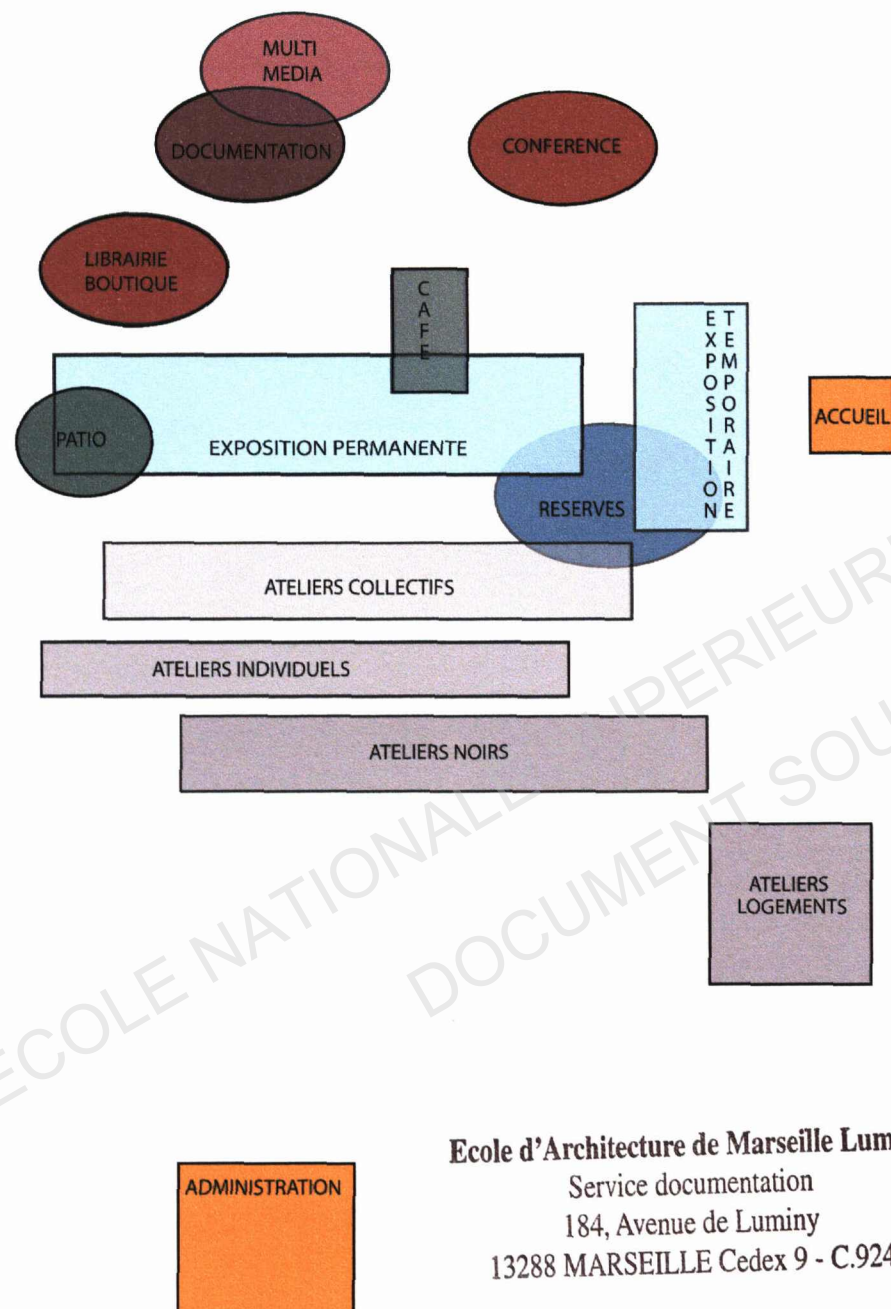
- en donnant une identité à la place des dattes Lavagne.
- en proposant une évolution possible du projet sur le site de l'ancienne huilerie.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

4ème partie

La programmation

Organigramme



I- Éléments du programme

Le programme prévoira des espaces qui s'intégreront au quartier. Les activités proposées ne présenteront pas de rupture, ni formelle, ni culturelle avec le quartier, en s'y insérant de manière inhérente, en participant à la révélation de son âme artistique.

- L'administration
- L'accueil des publics
- Les lieux de création
- Les lieux d'exposition
- Les réserves
- Le centre de documentation et multimédias
- Les locaux annexes
- Les locaux techniques
- La circulation
- Les équipements d'accompagnement

L'organisation de ces différents éléments suggérera une certaine souplesse de fonctionnement en ne figeant pas les espaces dans une configuration, un aménagement ou une affectation spécifique...

II- Analyse du programme et besoins en locaux

1- L'administration

Les locaux administratifs se situeront volontairement hors du bâtiment. En effet, les horaires et le mode de fonctionnement n'étant pas les mêmes que ceux du centre, ils bénéficieront d'un accès indépendant. Cependant, leur localisation devra permettre une communication simple et directe avec l'ensemble de l'infrastructure:

- Les bureaux de direction, de l'administration, de la logistique, de la comptabilité... et autres activités liées à la gestion du centre, nécessiteront une surface de l'ordre de 200m².
- La salle de réunion pouvant accueillir une quarantaine de personnes, sera destinée aux réunions de type conventionnelles (surface nécessaire : 50m²).

- Un local destiné à l'archivage devra être prévu sur 30m².
- L'accueil administratif, lié à un espace de réception et d'attente sera assuré à l'entrée sur une surface de 40m².
- L'espace reprographique sera réduit à son minimum (30m²), l'édition de documents en quantité sera réalisée par des entreprises déjà en activité dans le quartier.
- Destinés au personnel, des locaux seront équipés d'une petite cuisine, d'un espace détente, de vestiaires et de sanitaires (surface nécessaire : 60m²).
- Des locaux annexes destinés au stockage du matériel d'entretien, de fournitures, de matériels techniques nécessiteront une surface totale de 30m².

2- L'accueil des publics

Conformément à l'idée de pôle de diffusion, de sensibilisation et d'éducation à la création artistique, ce centre devra se doter d'espaces destinés à l'accueil des publics, indispensables au bon fonctionnement de la structure.

_ L'accueil / l'information

Cet espace sera un lieu largement ouvert sur l'extérieur, à « l'image » de l'établissement. Il constituera un sas d'accueil, afin de communiquer à chaque visiteur les informations indispensables à l'appréhension des expositions, de la structure et de ses activités. Egalement point d'information, il orientera le public vers d'autres lieux et activités dans la ville. L'espace devra être assez vaste pour inciter au passage, permettre la présentation de certains ouvrages, le stockage de documentations, et l'aménagement d'un espace privé pour les agents d'accueil (surface nécessaire : 100m²).

_ Les ateliers pédagogiques

Certains ateliers collectifs permettront la soutenance de cours et formations selon un calendrier préétabli. Quant aux thèmes, ils seront choisis en fonction des

expositions en cours et les caractéristiques de ces espaces pourraient varier à cet effet. Ces ateliers devront, cependant, être reliés de manière aisée aux salles d'exposition. Cette surface nécessaire ne sera pas considérée dans l'élaboration du programme, elle sera partie prenante de celle dédiée aux ateliers collectifs (cf. lieux de création).

_ La salle de conférence

Destinée à l'organisation de journées ou soirées de formation, de séminaires, de conférences, de projections, elle favorisera la rencontre entre artistes, amateurs ou professionnels, mais également avec le public à l'occasion de nouveaux débats. Elle accueillera une centaine de personnes et nécessitera pour cela une surface de 150m².

_ La librairie/boutique

Elle sera en relation directe avec l'espace de recherche et de documentation. Également largement ouverte sur l'espace d'exposition, elle est partie prenante de la structure comme le lieu ultime de débats, ponctuant la promenade à l'intérieur du bâtiment (surface nécessaire : 100 m²).

_ Espace de convivialité, espaces publics

On ne peut concevoir un centre culturel et artistique fondé sur l'échange, la communication, le partage des savoirs et des lieux... sans proposer des lieux de vie et de convivialité. La volonté d'insérer un nouveau lieu culturel comme partie prenante du quartier dans lequel il s'inscrit se déclinera dans un vocabulaire de l'espace public.

La place (la place des dattes Lavagnes compte 10000m²), le parvis, l'entrée, la rue intérieure, la cour... faciliteront la circulation, l'orientation, mais proposeront également des aires de repos, de méditation, de rencontres... : le passant sera libre de traverser ou bien de s'arrêter.

La limite entre intérieur et extérieur sera fragilisée par ce jeu d'espaces ouverts ou fermés, privés ou publics, transparents ou opaques... Un vaste espace public, le « jardin », ou le « parc » (30000m²) à proximité immédiate du centre, sera un élément fort dans cette organisation :

- Pour que le centre ne soit pas ressenti comme une « surcharge » pour le quartier, il permettra de proposer des aménagements et des équipements qui en faciliteront la

fréquentation : cheminements piétons, stationnements automobiles, espaces verts, restauration, café, possibilité d'accueillir de nouvelles structures liées au centre (résidences pour artistes, entreprises...).

- Il sera également un champ libre à la création, à la représentation, et à l'exposition.

Vaste territoire, il sera ponctué de « boîtes » (25m² au sol), comme directement issues du bâtiment principal ; à la fois repères dans le site et refuges d'usages variés, elles seront l'illustration de son rayonnement et de cette possibilité d'évolutions.

3- Lieux de création

_ Interaction entre espace de création et œuvre

Si les moyens techniques et la maîtrise de disciplines sont nécessaires à la réalisation d'une œuvre, l'environnement spatial et humain a un impact direct sur la création. Le lieu agit sur l'être, il est partie prenante dans le processus de création.

Les nouvelles pratiques artistiques, installations, peintures de grands formats, nouvelles sculptures... ne correspondent plus aux ateliers normés tels qu'ils étaient conçus pour la peinture de chevalet ou la statuaire du 19^{ème} siècle, mais requièrent de vastes espaces au sol et en hauteur, dénués de toute sophistication architecturale, et des zones de stockage jamais assez grandes.

_ Quatre types d'ateliers seront proposés

- Les ateliers collectifs pour une dizaine de personnes, où cours éventuels et formation pourraient se dérouler (base normée de 100m² par atelier).

- Les ateliers individuels, temporaires, auxquels ne seront volontairement pas liés de logement de manière à leur assurer une plus grande rotation (base normée de 30m² par atelier).

- Les ateliers-logements, ateliers de séjour indépendants mis à la disposition des artistes invités à l'occasion de manifestations, ou bien de passage, favoriseront la confrontation amateurs / professionnels bénéfique aux échanges et contribuant à créer des conditions propices à la création (100m²).

- Des ateliers « noirs » (300m²), fortement isolés visuellement et acoustiquement permettront de répondre à certains modes de création particuliers, ainsi que d'accueillir laboratoire photo, salles de montage audio et vidéo, salle des machines des-

Références



Jean François Schmit et Christophe Massin,
Ateliers d'artistes Villa d'Alésia, Paris



Atelier du peintre Rolando, Séville,
*"un atrium recouvert de bougainvilliers et
une double façade rappelant celle de ces
vieilles maisons où le toit effondré a laissé la
place au soleil"*



Herzog et Demeuron,
Atelier de Rémy Zaugg, Pfaffatt,
*"peindre est une chose, mais regarder
en est une autre. La seconde est aussi
importante que la première"*



tinée à la fabrication technique de certaines pièces. Cependant la fabrication industrielle de certains ouvrages se fera en collaboration avec des entreprises externes.

_ Modularité des espaces de création

Si chaque discipline nécessite des critères spatiaux spécifiques, de la personnalité même de chacun dépend une manière propre de travailler. Des conditions optimales de création susciteraient autant d'espaces que de pratiques artistiques ; le travail en groupe même requiert à certains moments la possibilité de s'isoler. Un des objectifs sera de concevoir des espaces modulables, en dimensions, lumière... de manière à conserver une flexibilité permanente et favoriser :

- La liberté disciplinaire ou plutôt la pluridisciplinarité : l'artiste n'est pas contraint d'être tenu par un espace d'activités spécifiques.
- La transversalité, l'interdisciplinarité, la mixité : l'époque où chaque pratique s'enfermait dans son univers théorique et esthétique avec ses références et son mode de production est révolue.
- La libre utilisation de l'espace et son multifonctionnement : un ou plusieurs ateliers collectifs peuvent assurer le rôle d'ateliers de préparation d'une exposition mais également accueillir une manifestation ponctuelle...
- La personnalisation de l'espace par l'artiste.

Cette flexibilité nécessite des zones de réserves importantes, comme des espaces tampons, qui, outre le stockage des oeuvres de grands formats, permettraient de palier aux différentes transformations et adaptations.

_ Autres espaces de création

La recherche de nouveaux sites d'intervention, de nouveaux moyens d'expression dépasse le cadre traditionnel de l'atelier comme unique lieu de création. Des espaces libres intérieurs ou extérieurs pourront permettre à l'artiste de développer son activité critique et expérimentale, de concevoir des oeuvres manipulables ou non, produites dans les ateliers ou directement sur le site. Aussi, les « boîtes » disséminées dans le « parc » pourraient répondre à certains besoins spatiaux et certaines ambiances.

4- Lieux d'exposition

_ Interaction entre espace d'exposition et œuvre

Il existe une interaction entre l'œuvre et son contexte environnant. De la même manière que l'espace de création influe sur la production, l'espace d'exposition n'est pas neutre, il intervient dans la création artistique : l'œuvre envahit l'espace, interagit avec son environnement qu'elle met en tension, elle questionne l'architecture du lieu, en donne une nouvelle lecture, en révèle les pertinences et les limites. Les nouveaux moyens d'expression nécessitent de nouveaux supports qui échappent aux espaces traditionnels d'expositions.

_ Deux types d'espaces d'exposition

- L'espace d'exposition temporaire, qui attirera divers publics et favorisera de nouveaux débats (400m²).
- L'espace d'exposition permanente, qui sera essentiellement constituée de la production même du centre (600m²).

_ Espace de création / espace d'exposition : un lien étroit

L'espace d'exposition permanente, lieu de rencontre des œuvres et du public, sera à proximité des ateliers de manière à favoriser le rapport artiste / public :

- En levant les intermédiaires entre artiste et public.
- En rapprochant l'œuvre de son processus de création.

Regrouper dans un même lieu une unité de création et d'exposition permettra aussi l'implication de l'artiste au de-là de son travail de créateur :

- En offrant à l'artiste l'opportunité d'intervenir directement sur le lieu de l'exposition en établissant une relation ouverte et active entre l'espace et l'œuvre.
- En concertant l'artiste pour l'installation d'une exposition, en établissant une relation directe, plus active entre l'espace, l'œuvre et l'artiste.

_ Modularité des espaces d'exposition

De la même manière que les ateliers offriront une liberté de création, les

espaces d'expositions permettront une liberté d'installation. Optimiser ce potentiel c'est travailler sur la qualité et la flexibilité de ces espaces pour accueillir un plus grand nombre de modes d'expressivité.

_ Autres lieux d'exposition

La liberté d'exploitation de modes d'exposition peut amener à déborder du cadre traditionnel de la galerie. Hall d'accueil, café, ou encore des espaces extérieurs comme le « parc », où même la rue, peuvent constituer un contexte pertinent pour l'évolution et l'interprétation d'une œuvre si elle s'y prête.

5- Les réserves

Elles doivent se situer à proximité des espaces d'exposition, avoir un accès indépendant à celui du public, et faciliter le transit des œuvres à l'intérieur du bâtiment et vers l'extérieur. Elles permettront le stockage des œuvres mais aussi celui de matériels. Un compartimentage de l'espace permettra de séparer les œuvres selon les supports, les volumes, les matériaux... et d'en assurer également une meilleure sécurité (incendie, vol).

_ Réserves liées à l'exposition permanente

Les œuvres produites au sein même de l'établissement n'en sont pas pour autant sa propriété. Le volume des réserves lié à l'exposition permanente n'a donc pas à être croissant, il correspond uniquement au produit de la création d'une saison qui après exposition est vendu ou bien récupéré par ses auteurs.

Les usagers poursuivant une pratique au sein de la structure peuvent cependant disposer de locaux de stockage « morts » tant qu'ils y exercent une activité (surface nécessaire : 200m²).

_ Réserves liées à l'exposition temporaire

C'est un espace tampon, destiné au stockage d'acquisitions temporaires à l'occasion d'une exposition particulière (200m²). Contrairement à l'exposition permanente, dont la préparation se fait par les auteurs des œuvres dans les ateliers collectifs, l'exposition temporaire nécessite un atelier de préparation à proximité de la

réserve et de la salle d'exposition (100m²).

_ Réserves de proximité

Chaque atelier nécessitera une petite zone de stockage à proximité immédiate (5m²).

6- Le centre de documentation et multimédia

Dans le contexte de pôle de diffusion et de sensibilisation à la création artistique, la mise en place d'un centre de documentation, fonctionnant avec un espace multimédia est un élément prioritaire (surface nécessaire : 200m²).

7- Le local du gardien

Ce local peut être hors du bâtiment mais à proximité directe, il comportera l'équipement nécessaire à la surveillance de l'établissement et un logement (surface nécessaire : 100m²).

8- Les circulations et accès

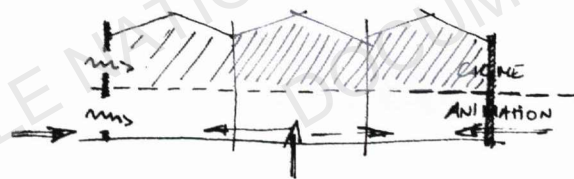
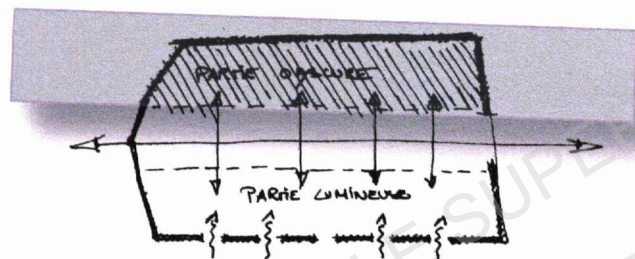
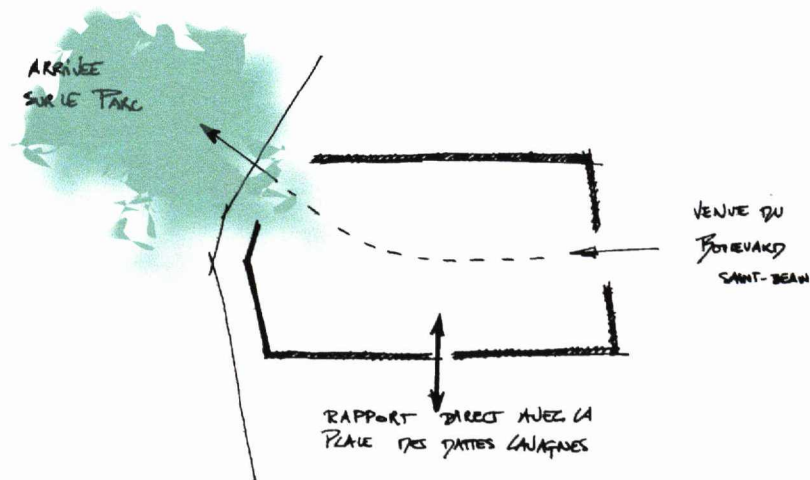
Outre la distribution de toutes les activités, les circulations doivent répondre aux normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur dans les établissements recevant du public. À l'intérieur du bâtiment, elles devront permettre le passage et la manipulation d'objets volumineux ; aux alentours, elles devront permettre le passage et le stationnement à proximité de gros véhicules. Différents types d'accès et de fermetures permettront de répondre à divers modes de fonctionnement, le jour, la nuit, à l'occasion d'événements...

III- Interprétation du programme dans le bâtiment déjà existant

1- Caractéristiques du bâtiment

_ Des orientations privilégiées

La forme même du bâtiment, en longueur et en « flèche », et son implanta-



tion dans le tissu privilégie un sens d'orientation : une entrée au niveau de la façade est, marquant la venue depuis le boulevard Saint Jean et une sortie au niveau de la façade ouest, marquant l'arrivée sur le jardin public.

La relation étroite qu'entretient le bâtiment avec la place des dattes Lavagne, comme le « monument » de la place, suscite un autre accès : une entrée au niveau de la façade principale, couronnée par un fronton. Elle favorisera également la liaison avec le bâtiment administratif.

_ Une composition en strates

Comme un organisme vivant qui se serait développé sur lui-même et reproduit à l'identique, le bâtiment, produit d'une stratification, se compose de la juxtaposition de trois travées :

- Une nef centrale, lieu de transition et de transit, il apparaît comme un couloir, une rue, à la fois axe de circulation principale et espace de distribution. Intermédiaire, entre deux, on l'imagine comme l'élément mère qui se serait dédoublé en deux volumes d'épaisseurs identiques, les collatéraux :
- En arrière plan, l'espace paraît fermé, aveugle, introverti et privé comme des coulisses.
- En premier plan, l'espace paraît ouvert, lumineux, extraverti, public comme une scène.

_ Une grande hauteur

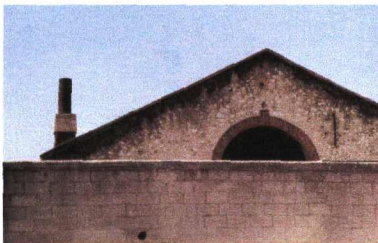
La hauteur, de 10 m de plancher à plancher et de 13 m jusqu'au faîtage, permettra aussi bien d'envisager deux niveaux principaux de grande hauteur sous plafond, des niveaux intermédiaires (mezzanines...) que des volumes en double hauteur.

Le plain pied, facile d'accès, ouvert sur l'extérieur, favorisera les espaces collectifs, d'animation, de convivialité et d'échange et facilitera la manutention.

L'étage, en retrait par rapport à une zone de forte activité, favorisera les espaces individuels, de méditation, d'apprentissage.

_ Une atmosphère à préserver

Dans le bâtiment, la nature pénètre et entretient une relation étroite avec lui. Vitrages cassés ou absents, toiture effondrée, noient les limites entre dedans et



1 Information/accueil

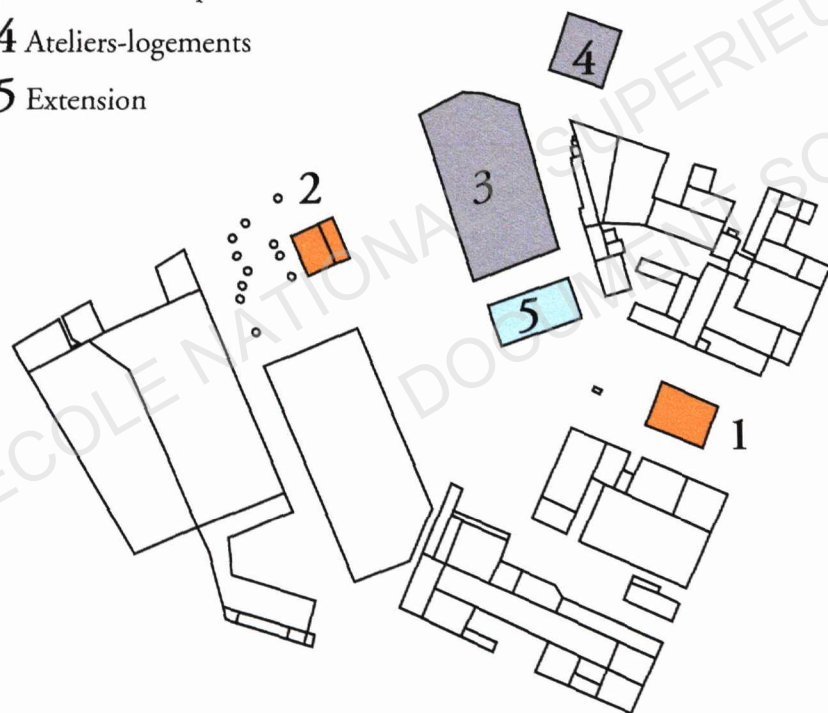


2 Administration

3 Centre artistique

4 Ateliers-logements

5 Extension



dehors : dans la friche, la végétation pénètre, la pluie tombe, le vent souffle, un nuage passe... Cette respiration instaure un dialogue continu et changeant entre les espaces : offerts aux caprices du soleil, ils semblent se rétracter ou se dilater faisant varier les rapports entretenus entre les volumes... Cette atmosphère sera préservée.

2- Choix d'implantation du programme

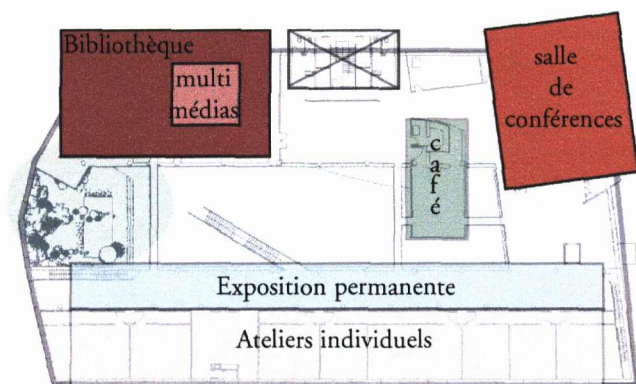
Les choix d'implantation du programme tiennent compte de l'architecture du bâtiment (surfaces, structure, ouvertures...), des relations à respecter entre les différents lieux, de leur caractère public ou privé et des ambiances requises pour chacun (type de lumière / obscurité, animation / quiétude...)

Le programme pourra également nécessiter d'éventuelles modifications des espaces intérieurs et extérieurs.

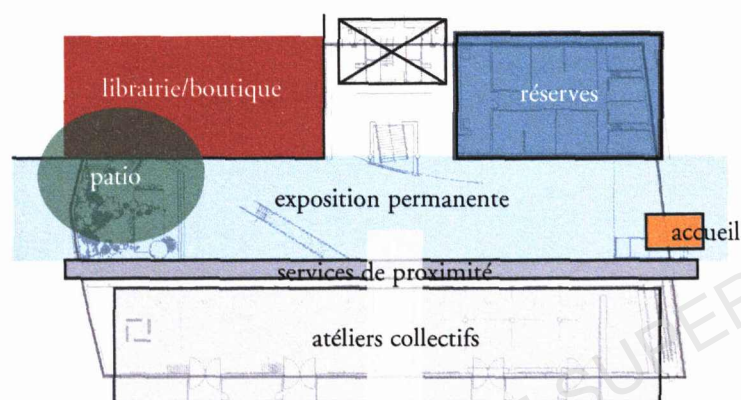
- La partie administrative sera indépendante du centre, mais à proximité, dans l'ancienne maison du gardien. En R+2 elle dispose de 150 m² au sol, et d'un appendice de 75 m², sur 2 niveaux, qui permettra l'installation du local surveillance et du logement du gardien (cette partie ne sera pas traitée).

- La partie accueil et information se situera boulevard Saint Jean en conservant un petit bâtiment dans un périmètre actuel de démolition. Il sera également nécessaire d'installer un point accueil à l'intérieur même du bâtiment principal (cette partie ne sera pas traitée).

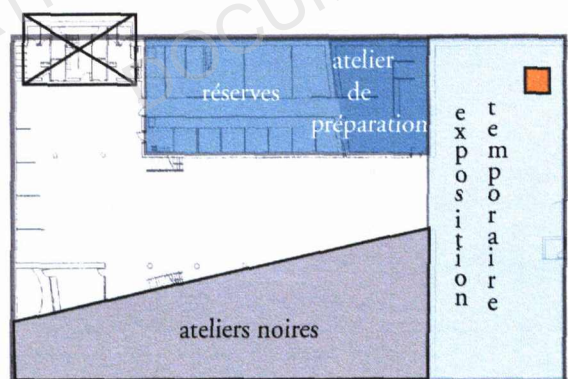
- La rue intérieure, centrale, permettra d'une part la déambulation longitudinale et d'autre part la distribution des lieux constitutifs des deux strates qui la bordent. Libre de toutes contraintes structurelles, de grande largeur et hauteur (10 et 13 m), son volume accueillera l'exposition permanente. Cet espace étiré (60 m²) permettra une grande flexibilité d'exposition en travaillant la séquence et sa mise en tension. On imagine cette rue comme un vide glissé entre deux pleins. Surplombée d'une verrière, elle sera baignée de lumière, lumière qui profitera également aux espaces obscurs du fond du bâtiment et qui pourrait être modulée par un jeu de toiles tendues sur une structure permanente de câbles, pour les besoins d'une exposition ou d'une manifestation. Elle sera ponctuée d'un patio, espace de convivialité, de repos, de contemplation et de respiration qui, à ciel ouvert, rappellera l'effondrement de la toiture et permettra d'entretenir un rapport avec la nature. L'exposition permanen-



Etage



Rez de
chaussée



Sous-sol

te se situera à différents niveaux de manière à multiplier les angles de contemplation et à offrir une vision globale.

- Les ateliers publics seront dans le centre à proximité directe de l'espace d'exposition permanente. Ils occuperont toute la strate avant du bâtiment, d'une part pour bénéficier des larges ouvertures et d'autre part pour être en relation avec la place :

- Les ateliers collectifs (600m²) seront au rez-de-chaussée, au niveau le plus animé, largement ouverts d'un côté sur la place et de l'autre sur l'exposition (faisant office également d'ateliers de préparation, ils en faciliteront la logistique).

- Les ateliers individuels (300m²), en hauteur, seront plus en retrait par rapport à cette animation et bénéficieront d'un contexte plus approprié à leur travail (calme, lumière zénithale...).

- Les ateliers privés, ateliers-logements (300 m²) mis à disposition des artistes invités seront implantés à l'entrée du parc, indépendants du centre mais à proximité pour faciliter les échanges (cette partie ne sera pas traitée).

- Les réserves liées à l'exposition permanente et aux ateliers seront essentiellement dans la partie obscure du rez-de-chaussée, de plain pied pour faciliter la maintenance. Aussi, les accès depuis l'extérieur, comme ceux internes, devront être aisés.

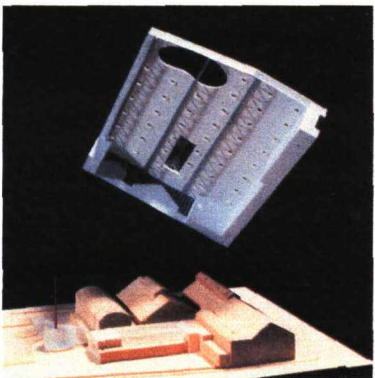
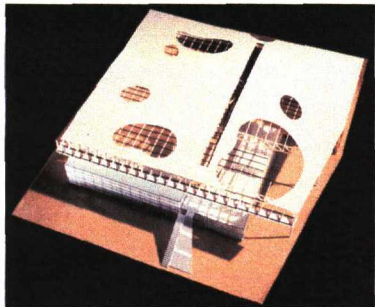
- La « bibliothèque » sera sur deux niveaux : l'espace librairie / boutique sera au niveau du passage, au rez-de-chaussée, en relation verticale avec l'espace de documentation et recherche qui sera au 1er étage, plus approprié à la concentration et à la réflexion. L'espace multimédia pourra être lié à la documentation de manière à regrouper les outils informatiques.

- La salle de conférence sera également à l'étage, accessible également depuis l'extérieur.

- L'espace café et restauration pourra être autonome. De manière à conserver son caractère d'espace social, de lieu de vie, il ne sera pas intégré au centre comme une cantine. Il facilitera le brassage de toute sorte de publics (pratiquants du centre, habitants du quartier, visiteurs, travailleurs alentour...) Sa situation dans le centre offrira des points de vues de manière à susciter la curiosité et inviter à la déambulation.

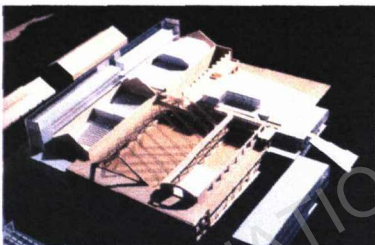
Références,

L'extension : construire dessus, construire dessous...



Bernard
Tschumi,

Le Frenoy,
Studio National
des Arts
Contemporains,
1993/1995



Jean Marc Ibos et
Myrto Vitart,

salle d'expositions du
palais des beaux-arts de
Lille

IV- Nécessité du programme : l'extension

Les choix d'implantation dans le bâtiment ainsi que les surfaces existantes ne permettent pas de répondre en totalité aux besoins du programme dont certains des éléments présument une nécessité d'extension. La création d'un 3ème niveau, en sous-sol, permettra, certes, de positionner certaines réserves supplémentaires (jamais assez grandes), mais proposera surtout un nouveau type d'ateliers - les ateliers « noirs » - et la salle d'exposition temporaire.

- Les ateliers « noirs » se situeront à l'aplomb des autres ateliers de manière à faciliter les communications.

- La salle des expositions temporaires, enterrée à l'entrée du bâtiment, sera éclairée par une verrière, occupant toute la surface du plafond, qui au nu du parvis, apparaîtra comme un grand bassin.

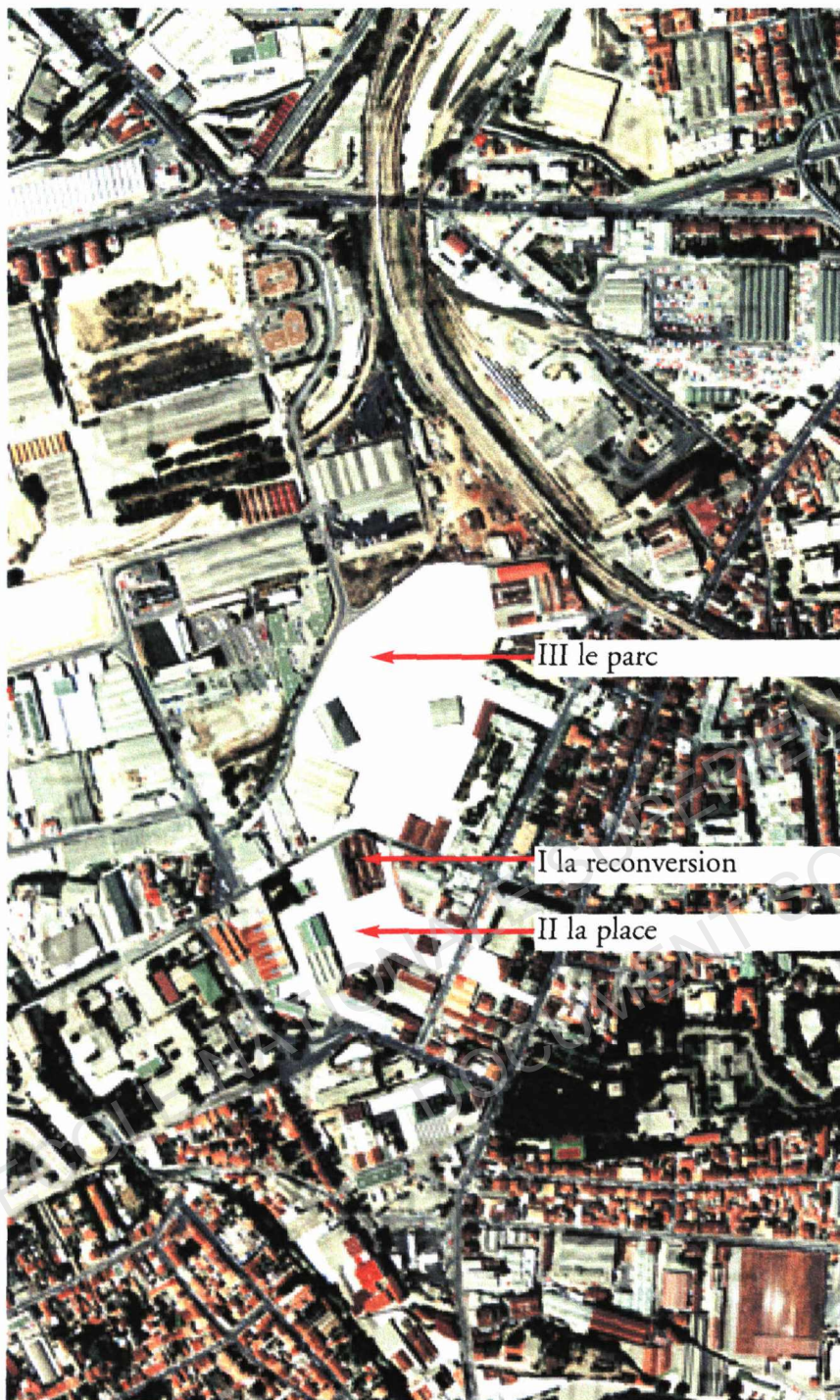
Ses proportions (15x30m) permettront différentes mises en scènes d'expositions.

- Les réserves liées à ces expositions seront attenantes à l'atelier de préparation, et en relation verticale directe avec les réserves du niveau supérieur de manière à faciliter les flux des oeuvres et du matériel.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

5ème partie

Le projet



L'espace public, partie prenante du projet même de reconversion, transforme le projet architectural en projet urbain.

Pour des raisons didactiques, indépendantes du processus même de conception du projet comme fruit d'une réflexion oscillante et simultanée à différentes échelles, la présentation suivante évoluera en trois parties distinctes relatives à la reconversion même du bâtiment, à l'identification de la place des dattes Lavagne et à la proposition d'aménagement du parc.

I- La reconversion architecturale du bâtiment

1- Interventions sur l'existant

_ La structure, une liberté de plan

Le parti adopté participe à l'émergence du potentiel architectural que recèle le bâtiment existant en revalorisant et restituant le luxe des espaces intérieurs et la majesté des enfilades constituées par les éléments structurels du bâtiment même. Pour cela, les interventions sont légères, proposant la suppression des cloisonnements et de la trame de poteaux intermédiaires, de manière à favoriser une grande liberté de plan et reconsidérer le volume offert par l'enveloppe et la structure porteuse.

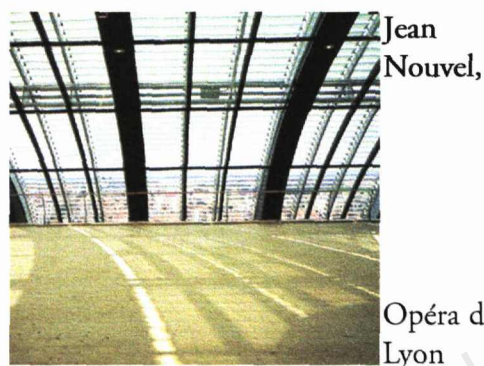
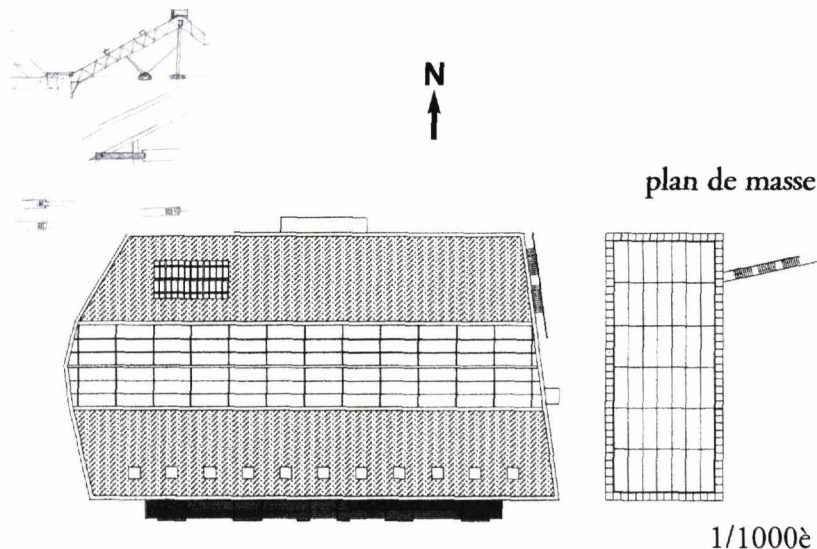
Si l'état du bâtiment, sain, se prête à cette opération de réhabilitation, la structure est cependant, allégée en réduisant l'épaisseur du plancher intermédiaire par la mise en place de dalles précontraintes.

L'organisation interne du bâtiment, basée sur un principe d'axialité, de symétrie et de stratification, est également respectée en organisant le volume en espaces parallèles : une nef centrale qui se développe en double hauteur, et deux espaces collatéraux

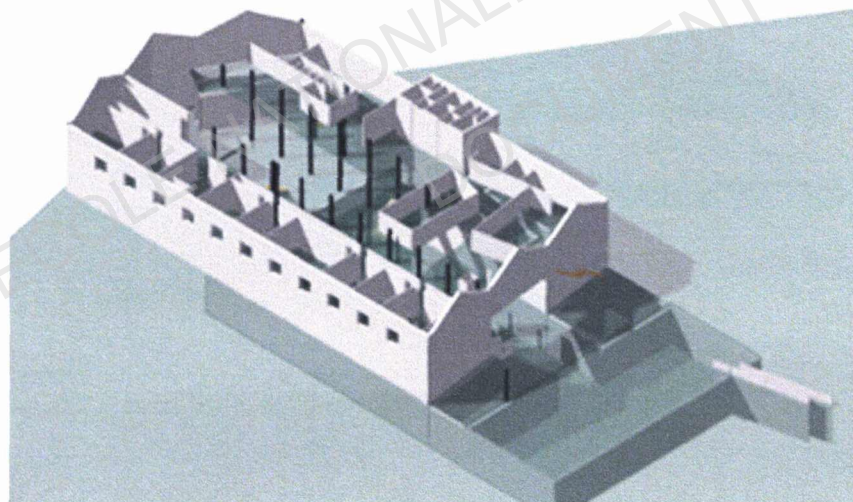
_ Les façades, interface entre l'intériorité et l'extériorité

Les façades actuelles, témoins du passé depuis l'extérieur, sont préservées mais révèlent le changement de statut et l'identité nouvelle du lieu en signalant les activités intérieures.

Cette nouvelle lecture utilise le principe de l'épaisseur, de la double peau, tout en s'accordant à l'architecture de pierres.



Opéra de
Lyon



— La toiture, une 5ème façade

La toiture qui se perçoit depuis la promenade plantée le long de la voie ferrée est pensée comme une cinquième façade.

La charpente d'origine, mince, s'étant effondrée, est reconstituée dans les mêmes matériaux (bois et couverture en tuiles plates) pour couvrir les espaces latéraux. Des percées rythmées offrent une lumière zénithale aux ateliers individuels et la structure dévoilée par endroit connote l'effondrement tout en baignant l'espace d'une lumière homogène.

Quant à la nef centrale, surplombée d'une verrière, vaste plan strié par les brises soleil jouant avec les lumières diurne et artificielle, elle appose à la charpente en bois traditionnelle et épaisse une fine structure métallique contemporaine.

La couverture de verre donne une sensation d'espace et instaure un dialogue entre les deux bâtiments naissant en vis à vis.

— Les matériaux, identité des lieux

Les matériaux utilisés ne présentent aucune sophistication si ce n'est les rapports qu'ils entretiennent entre eux et avec la lumière.

Leur déclinaison est au service des principes architecturaux établis :

Bruts, industriels, colorés, transparents, ils participent à la lisibilité de l'espace, à l'identification des lieux, les caractérisent, ils confortent également des effets de pesanteur et d'apesanteur et instaurent un dialogue entre réalité et virtualité.

— L'extension, une boîte noire

L'extension, consistant à construire sous une partie du bâtiment, est une intervention discrète et modeste par rapport à l'existant mais néanmoins une opération de réhabilitation lourde et coûteuse.

Cependant, elle répond aux nécessités du programme et inscrit d'avantage le projet architectural dans sa dualité en confrontant deux types d'espaces :

Une boîte ouverte, légère, transparente, tournée vers le ciel, qui incite au passage sous laquelle glisse une boîte noire, fermée, lourde, tournée vers la terre qui interroge.

Curiosité qui cependant entretient un rapport direct et privilège avec le ciel, qui la signale depuis l'extérieur.

2-Le projet d'architecture

— Un parcours privilégié

L'architecture du bâtiment, partie prenante de l'espace public est conçue comme une rue, un passage, parcours privilégié à partir duquel s'organisent les volumes et les circulations.

Offrant une perspective sur l'ensemble du bâtiment, un sentiment d'unité, de globalité, permet à celui qui passe ou qui s'attarde de se situer : il pénètre dans un lieu clair, transparent, les oeuvres placées au centre du parcours et les fonctions s'exprimant lisiblement par l'agencement des volumes et le traitement de leur épiderme.

Ce vide étiré, espace vivant changeant d'atmosphère au rythme des diverses expositions et du temps, favorise la fluidité du parcours, comme une artère, il s'évase, se rétracte, tourne, accompagnant le visiteur dans une suite d'émotions et de surprises. Les dénivellations animent le sol qui semble se soulever en se développant comme un ruban jusqu'au niveau supérieur, ou encore s'écrouler en un escalier monumental vers le sous-sol

Cet espace, au cœur du projet, est baigné d'une lumière homogène contrôlée, rythmée et séquencée par la trame des poteaux.

Depuis cet itinéraire, le public est libre d'emprunter une pluralité de cheminements qui se croisent permettant la découverte et redécouverte des oeuvres à partir de nombreux points de vues ménagés par des différences de niveaux.

La relation à l'extérieur et à la nature étant privilégiée, un espace frais, végétalisé, couvert de la verrière rétractable en cette partie, appel vers un nouveau milieu.

Lieu de repos, de calme et de contemplation il entretient un rapport avec ce qui ce passe de l'autre côté, dans la continuité de la promenade.

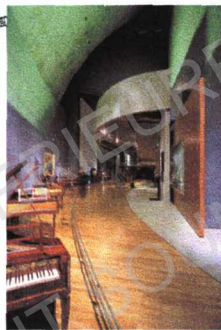
Une librairie, point de vente des catalogues d'exposition, de la presse spécialisée, de livres d'art et d'architecture, est attachée à l'espace d'exposition qu'elle ponctue en orientant le visiteur vers la sortie.

Cependant, la flexibilité de l'espace central, due à ses larges dimensions, permettra différentes mises en scène en fonction des diverses expositions et ainsi influencer sur de nouveaux modes de parcours.

Références

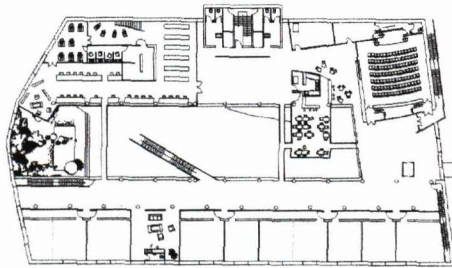


Christian de Portzamparc,
Cité de la musique

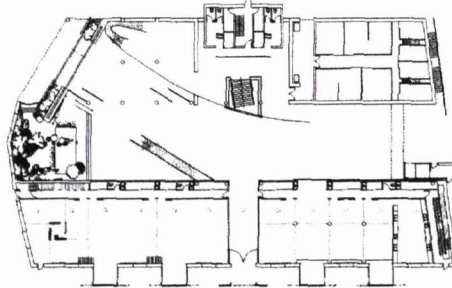


Jean-Michel Wilmotte
Grenier à Sel, Arles

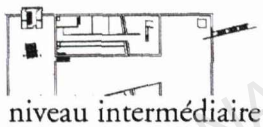
Plans



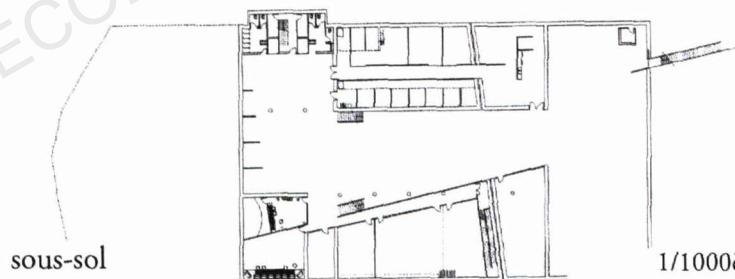
Etage



Rez-de-chaussée

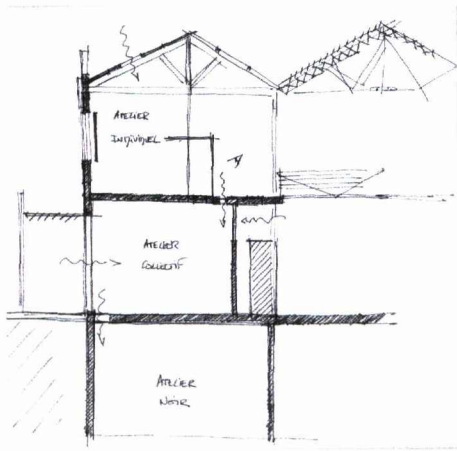


niveau intermédiaire



sous-sol

1/1000è

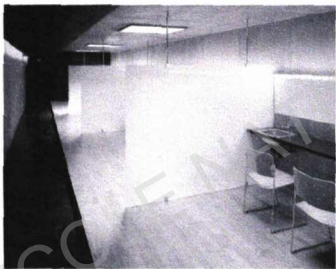


coupe de principe sur les ateliers



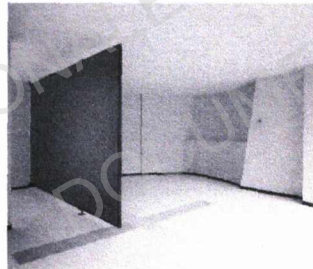
Kenneth et Jennifer
Armstrong,

salle d'exposition de la
maison du Japon,
Cloisons suspendues



Joseph Almudever et
Christian Lefebvre,

Centre multimédia et
médiathèque, le pavillon
de la Renaissance



Canal 3,

Concours de logements
pour la poste,
Cloison pivotante

_ Ateliers et espaces d'expositions

Des espaces de proximité

Si la contiguïté des espaces de l'atelier et de la galerie favorise une proximité entre les artistes et les publics, le travail de la conception artistique n'en est pas pour autant banalisé.

Au rez-de-chaussée, une bande opaque structurant l'espace d'exposition par une grande muralité, rétablit le statut des lieux en préservant l'espace de l'artiste.

Tout en ménageant des percées en hauteur, diffusant la lumière depuis la verrière, elle confère une circulation interne aux ateliers et accueille des services de proximité propres aux artistes (sanitaires, point d'eau, vestiaires...)

A l'étage, la coursière qui longe les ateliers individuels ne se prête pas à l'arrêt, mais incite au passage préservant ainsi le caractère plus privatif de ces ateliers dont les accès sont également dissimulés dans l'épaisseur du cloisonnement.

Ce principe de distribution se retrouve dans la relation verticale entretenue entre les ateliers des différents niveaux par des escaliers réduits à leur plus simple expression, accessibles par le public en cas d'évacuation.

Cependant, la fermeture laisse entrevoir l'ouverture, et permet de proposer ponctuellement une interaction entre les espaces.

Des espaces flexibles

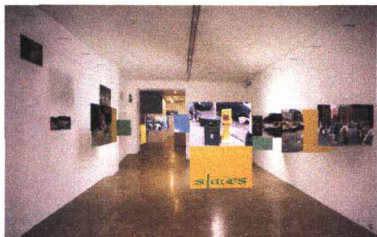
Evolutivité et flexibilité, connotées par la transparence des parois, les percées et points de vue, résident cependant dans la capacité d'adaptation des lieux à accueillir une diversité de pratiques artistiques, de modes d'exposition et de manifestations.

Cette potentialité se manifeste à travers différents choix architecturaux dont le jeu de cloisonnements mobiles (parois coulissantes, suspendues, portables) favorisent l'élasticité de l'espace et permettent la reconfiguration des ateliers par des séparations acoustiques ou visuelles.

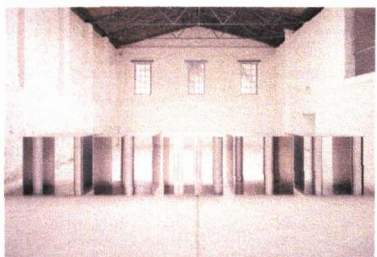
La connexité des lieux fragilise également leurs limites, ainsi la galerie enterrée permet la variation de l'espace entre exposition permanente et temporaire.

Le grand volume de l'espace d'exposition, structuré par de grandes muralités blanches, baigné d'une lumière homogène, libre de toute contrainte structurelle confère une certaine neutralité à l'espace. Cette neutralité, permet une flexibilité d'expositions en travaillant le parcours et les ambiances par la modularité en intensité et couleurs des espaces et de la lumière (velum).

Différents rapports de l'oeuvre avec l'espace et la lumière



Yannick Gonzalez, *Archives New York*, 1995



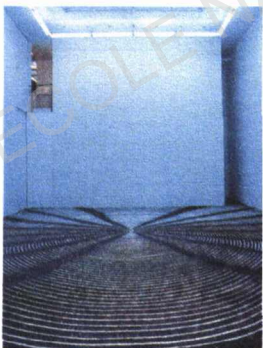
Donald Judd, *sans titre*, 1977



sans titre, 150x150x150cm
1991



Jean Pierre Bertrand,
54 lettres bleues ne viendront pas à bout du verbe,
1998



Pascal Broccolichi,
Raccorama,
1999



David Boeno,

Sections d'un cône de ficelles par trois plans de lumière,
1995

Elle permet surtout à l'artiste de s'affranchir du mur, de s'appropriier l'espace, d'être libre à le définir et l'interpréter ouvrant ainsi le débat sur l'art et l'architecture. Paradoxalement à cette neutralité, la flexibilité de l'espace existe également au travers d'espaces fortement déterminés qui permettent une variété de propositions. Concernant les ateliers, certains sont vastes, libres, clairs, d'autres sont étroits, marqués par la verticalité d'éléments structurels, ou encore noirs permettant un travail sur la lumière artificielle.

Les aires d'exposition proposent également une variété d'espaces dans les surfaces, les hauteurs, le rapport à la lumière et leurs dispositifs de présentation.

En rez-de chaussée l'espace étiré permet d'être travaillé sur la séquence, sa double hauteur et la structure de la verrière permettent des mise en scène en suspension, les persiennes rainurées au niveau de la librairie proposent un système d'accroche.

A l'étage, les socles atenant aux ateliers permettent l'installation d'oeuvres en hauteur, modifiant leur rapport au public qui les découvre différemment depuis l'autre rive, ou encore depuis les passerelles.

En sous-sol, la variation des hauteurs et le traitement des plafonds proposent différentes échelles d'exposition, dans des espaces tantôt isolés comme des box, ou bien dans une immensité produite par l'effet de la verrière plane, comme immatériel qui fait entrer le ciel, troublant la séparation entre l'intérieur et l'extérieur.

Espaces de rencontres et échange des savoirs

Les fonctions plus didactiques s'organisent à l'étage, retiré de l'effervescence de la rue.

La bibliothèque est identifiable par la transparence de sa peau marquée par des imprimés caligraphiques. Elle est structurée par ses rayonnages et la boîte opaque en son centre qui abrite des archives et propose des espaces de consultation audio et vidéo.

Les tables de lecture, implantées immédiatement derrière la façade vitrée profitent de la lumière naturelle et homogène de la verrière.

Les revues spécialisées sont à disposition dans un espace salon surplombant le patio. Outil de travail précieux pour les artistes, dont l'accès par une passerelle est direct depuis les ateliers, elle est également un lieu de rencontre et d'échanges de savoirs avec un large public.

A proximité, la salle de conférence, identifiable par la courbe de son enveloppe, vise à favoriser les débats, en donnant la parole à toute personne sensible.

Accessible depuis l'extérieur son fonctionnement peut être indépendant de celui du centre.

Elle entretient un rapport privilégié avec l'espace de restauration, lieu de vie et d'animation, dont l'implantation à l'étage pourrait paraître paradoxale.

Cependant, il apparaît comme le lieu où les débats se poursuivent, ou les visiteurs peuvent s'y arrêter, lire et discuter. Quotidiens et exemplaires de livres vendus à la librairie restent à disposition pour la consultation sur place.

Traitée comme un cocon, dans une enveloppe immatérielle, il semble flotter dans l'espace et sa position stratégique surplombant l'espace d'exposition, en offre une vision panoramique. Cette centralité génère une dynamique dans la circulation qui l'entoure par le jeu de passerelles et les espaces mitoyens qu'il peut desservir selon le type de manifestations.

_ Les façades

Préserver les façades actuelles, pour leurs qualités et leur témoignage du passé, tout en signalant l'intériorité du bâtiment, une intériorité mouvante au rythme des différentes activités et expositions qui s'y déroulent, tel est enjeu de cette réhabilitation.

Pour cela leur rapport double, à l'espace public extérieur et à l'espace intérieur, se traduit non pas comme une simple limite bâtie mais dans un travail de la façade en épaisseur, interrogeant le dedans et le dehors : une interface, un entre deux, brouillant les limites physiques, visuelles et temporelles et instaurant un dialogue entre architecture de pierre perenne et architecture contemporaine éphémère voire virtuelle.

La façade Sud

Elle entretient un rapport fort avec l'espace public qu'elle limite.

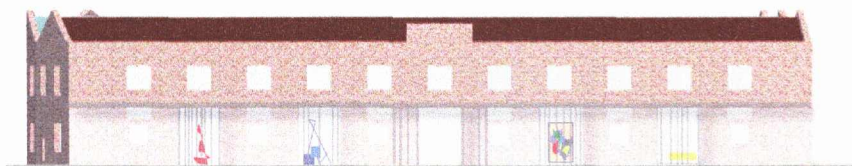
Les larges ouvertures sur les ateliers, favorisant leur manutention mais surtout la proximité des artistes avec le public, et la clarté naturelle, sont cependant contrôlées.

Une double peau se détache depuis la façade, pouvant obstruer cet accès direct à l'atelier tout en laissant passer la lumière.

Des panneaux de verre, dressés comme des totems signalétiques, reflètent, comme des miroirs, ce qui se passe à l'intérieur.

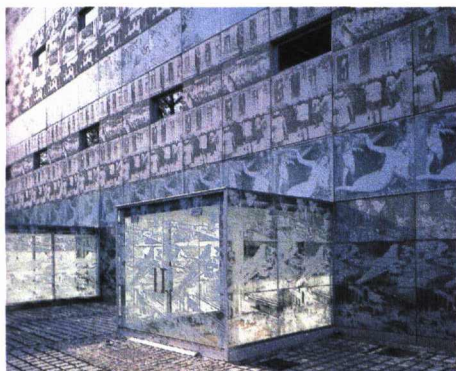
En position fermée, la plus courante, ils offrent une vitrine sur l'espace public par la mise en place éphémère d'oeuvres.

Dessins d'intentions



façade Sud

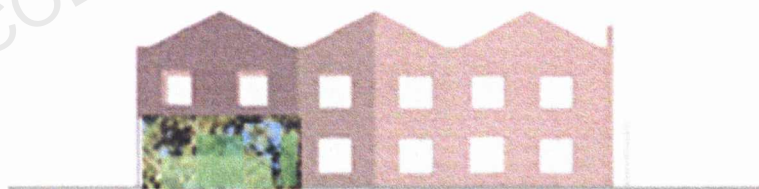
Références...



Herzog et Demeuron,
Eberswalde librairie,
1994



Jean Nouvel,
la maison Cartier,
1986



façade Ouest

Cependant un jeu subtil de mouvement et de découverte est instauré par le dégradé du verre entre transparence et translucidité obtenus par la sérigraphie de bandes verticales disposées de manière irrégulières.

Aussi ces ombres douces verticales se croisent et se superposent à celles des brises soleil qui couvrent ces extensions vers l'extérieur, assurant un confort thermique estival aux ateliers.

Les distances se brouillent, un voile flou recouvre ainsi la partie basse de la façade, lui conférant un soubassement léger jouant ainsi sur l'effet d'apesanteur.

La façade Ouest

Dépliée à l'angle de la rue, elle entretient un rapport privilégié avec le parc depuis lequel on peut l'apercevoir dans sa globalité.

L'enveloppe du bâtiment se replie sans se refermer.

Le retrait d'un des pignons vers l'intérieur du bâtiment permet d'une part d'élargir et d'abriter le trottoir et d'autre part d'interpeller le piéton venant de la rue Alfred Curtel depuis le boulevard Saint-Jean en ménageant une nouvelle facette au bâtiment, une faille qui s'ouvre sur la rue appelant le visiteur au cœur du patio.

La végétation symbolisant le rapport à la nature est, en effet, un élément constitutif de cette façade, comme un mur végétalisé, assurant fraîcheur et bien être mais participant également à produire une ambiguïté entre l'espace extérieur du parc et l'intérieur.

Disposée avec un jeu de plans de verre parallèles, constituant un sas contrôlant les méfaits du mistral, les limites sont rendues imperceptibles : une série de reflets ainsi que la profondeur. interroge ainsi sur l'illusion ou la réalité de ces éléments naturels, les limites étant rendues imperceptibles du fait d'une série de reflets et de la profondeur.

La façade Est

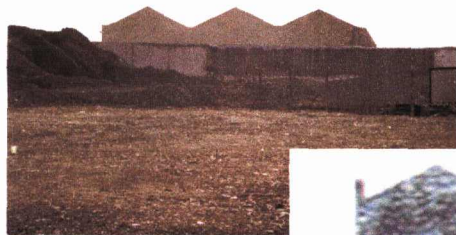
Caractéristique de l'architecture industrielle et repère depuis le Boulevard Saint-Jean, l'intervention sur cette façade est légère.

L'écran constitué par le mur de pierre qui se découpe parfaitement dans le ciel est conservé comme support à diverses signalisations des activités intérieures.

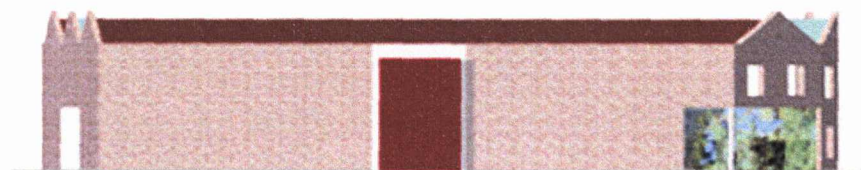
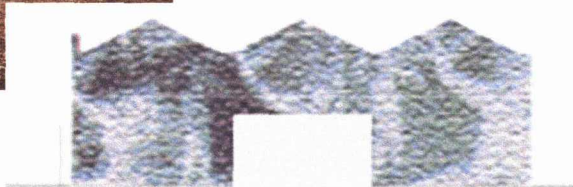
Projections de diapositives, de films, jeux de lumières artificielles conféreront éphémérité à cette façade.

En partie basse une large ouverture est ménagée : traitée comme une entrée de rue, elle peut, cependant, se fermer en transparence, en retrait de la façade pour des rai-

Repère depuis le boulevard
Saint-Jean

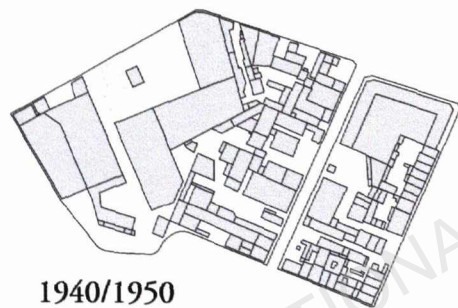


façade Est



façade Nord

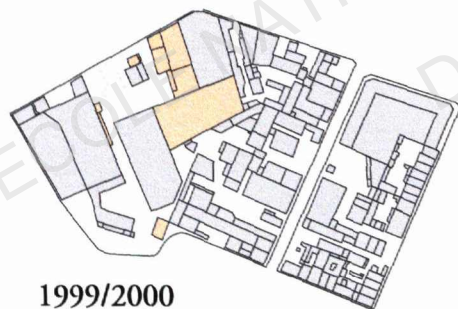
Historique de l'îlot



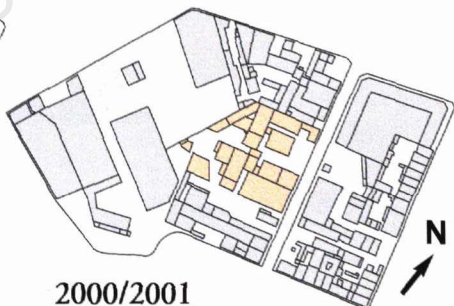
1940/1950



1950/1960



1999/2000



2000/2001

adjonctions démolitions

sons climatiques.

La façade Nord

Cette façade conserve son statut initial de fond de scène, ménageant les accès de services.

Ce grand mur de pierre est déchiré par le seul grand volume de la boîte technique, accueillant services et circulations, laissant percer quelques vues étroites

II-Identification de la place des dattes Lavagnes

1- Etat des lieux

Bien qu'implanté de façon privilégiée le bâtiment est isolé et replié sur lui même.

De nombreuses transformations et adjonctions défigurant notamment ses façades ont changé les rapports entre les espaces bâtis et leurs relations au site.

Cependant, le bâtiment et le site dans lequel il s'inscrit recèlent un potentiel architectural et urbain.

La nouvelle programmation proposée profite d'une grande opération de démolitions qui permet de repenser le site comme un espace public, partie prenante du projet même de reconversion.

Il favorisera la liaison entre les différents lieux actifs de la structure et apparaîtra également comme une rotule permettant de connecter le village de la Capelette et la zone industrielle, ouvrant ainsi le centre culturel et artistique sur le quartier.

Cet espace, pourtant résiduel, par sa situation, sa forme et son rôle prédéfinit une place.

2- Projet

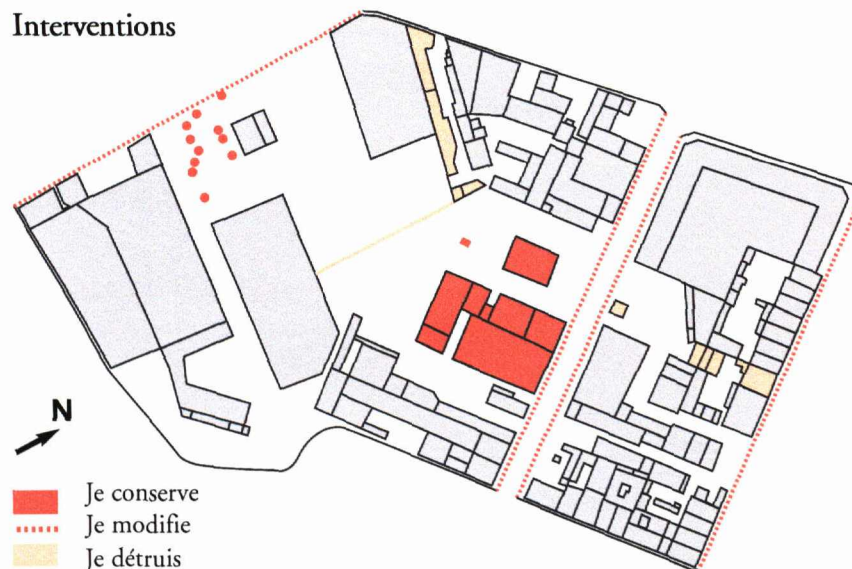
Interventions sur l'existant

L'intervention urbaine oblige à faire certains choix par rapport à l'existant:

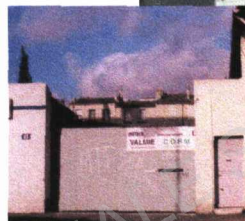
Certains éléments sont conservés :

- La cheminée dressée sur la place, comme mémoire du passé industriel, et repère dans le quartier.

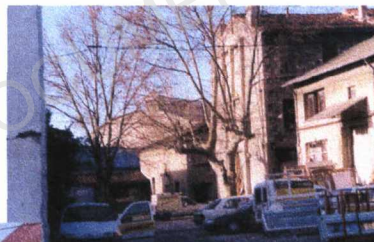
Interventions



La cheminée,
repère aux abords
du site



La percée sur l'ave-
nue de la Capelette



vitrierie conservée



cabanons à détruire

-Certains bâtiments pertinents pour l'élaboration du projet, pour leur situation, leur typologie mais également pour les activités qu'ils abritent.

-La végétation existante en limite de site, comme élément naturel précieux assurant confort et convivialité, mais également comme barrière végétale participant à clôturer la place.

Certains éléments déjà détruits profitent au projet urbain, en ménageant une percée depuis le boulevard Saint-Jean et en libérant la façade principale du bâtiment des dattes Lavagnes qui se pose alors comme le monument de la place.

Cependant, pour la pertinence du projet je propose de développer l'opération jusqu'à l'avenue de la Capelette.

Une percée ainsi créée permettrait de mettre en relation visuelle directe le noyau villageois avec la place, favorisant le passage vers la zone industrielle et l'échange avec les habitants du quartier. Aussi l'aménagement d'une aire de stationnement apporterait respiration à la densité de la rue.

Je propose également de détruire le mur, frontière physique, qui referme la place sur elle-même et l'isole du boulevard.

Pour des raisons de manutention et de fonctionnement générés par la programmation du centre il me paraît également nécessaire de libérer la façade arrière du bâtiment des « cabanons » qui y sont adossés de manière à élargir la voie, permettre le passage de camions et assurer ainsi son rôle de services en y ménageant des accès.

Définition de la place

L'espace public se définit dans sa forme, son statut et son aménagement :

La principale intervention formelle sur l'espace réside dans le redressement de la rue qui lui confère une géométrie claire.

Simultanément le bâtiment s'ancre d'avantage sur l'espace public de la rue cultivant un effet de surprise et d'ambiguïté des limites.

La rue se redresse mais également s'élargit changeant ainsi de statut conformément à la structure qu'elle dessert tout en ménageant un évasement qui permet l'arrêt de véhicules.

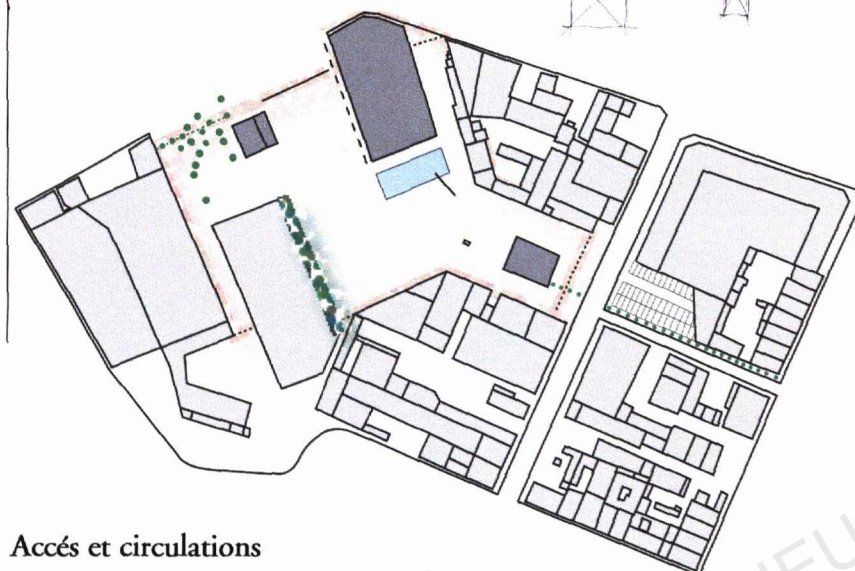
La place, partie prenante du bâtiment, fonctionnera avec celui-ci.

Ce sera donc un espace contrôlé par un système de fermeture.

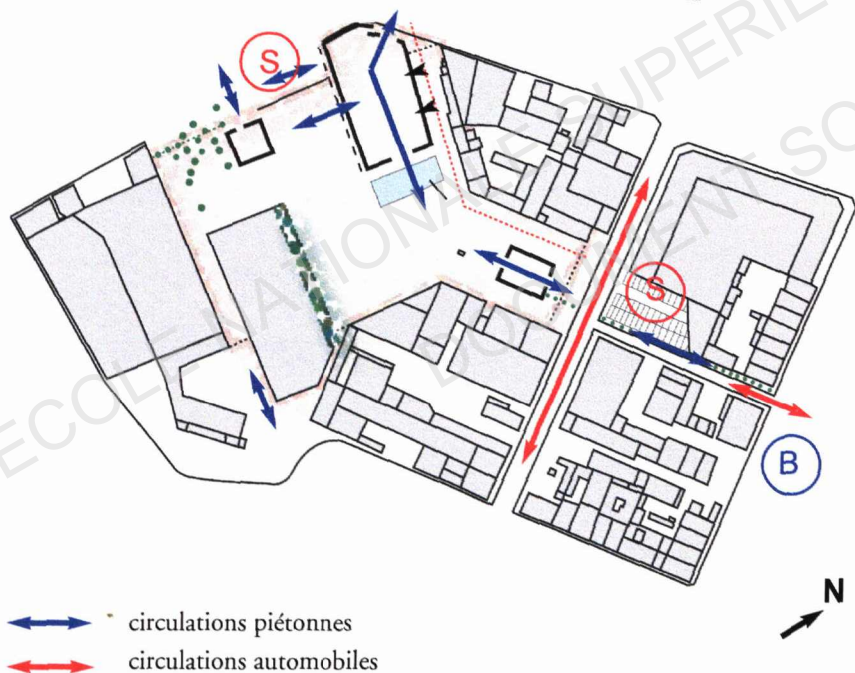
Cependant la multiplicité des accès permettront de conférer une certaine souplesse à ce système en fonction de la programmation d'événements nocturnes exceptionnels.

L'aménagement de la place, lié à l'architecture du bâtiment réside essentiel-

Aménagement de la place



Accès et circulations



 circulations piétonnes
 circulations automobiles

lement dans le traitement du sol.

Plus qu'une surface plane, il traduit la liaison et la continuité des espaces dans son traitement identique à celui de la rue intérieure..

III- Le parc, requalification du quartier

L'éclosion de l'animation par le prolongement de la structure vers l'extérieur transforme l'opération de reconversion en projet urbain, participant ainsi à la cohésion et à la compréhension d'un espace plus vaste, comme support à une progression.

1-Enjeux

—Pour le quartier

Ce fragment de ville, bout de paysage, appelé « parc », proposera d'une part un espace de respiration dans le quartier, en s'inscrivant dans une logique de chaîne verte avec le parc urbain et le jardin de la Capelette et en absorbant les changements de fonctionnement du quartier générés par l'implantation du nouvel équipement. D'autre part, il permettra de recoudre le tissu urbain en retissant des liens entre noyau villageois et zone industrielle et de participer à la reconquête du quartier en le redynamisant par des aménagements diversifiés qui offriront de nouveaux logements, de nouvelles activités et autres équipements culturels et économiques...

—Pour les artistes

Cette prolongation vers l'extérieur proposera de nouveaux supports à la création et à l'exposition bénéfiques à certains modes d'expression. Ainsi des oeuvres présentées in situ peuvent restituer leur véritable échelle et rapport à l'espace.

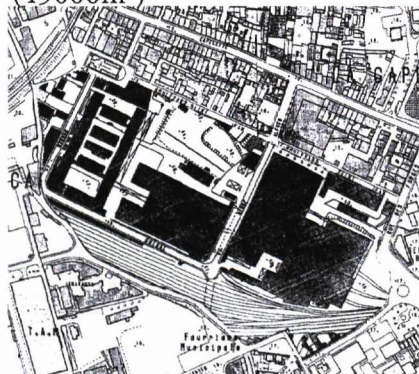
—Pour le public

Le centre culturel n'est pas ressenti comme une finalité dans le long cheminement proposé depuis l'avenue de la Capelette. Incitant au passage, par son architecture, il propose un débouché à la rue, vers de

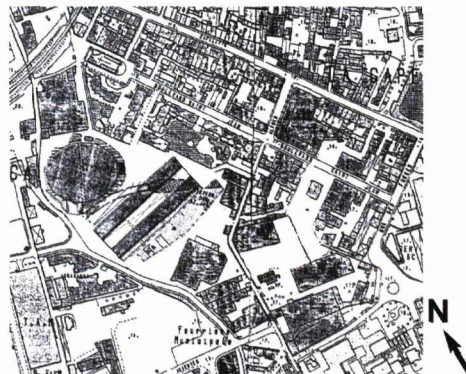
Comprendre l'échelle

Insertion dans le site de:

-la friche de la Belle de Mai
(45000m²)



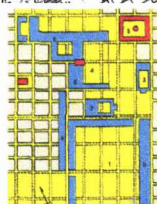
-L'Hôtel du Département et le dôme



L' "Agora"



L'Agora d'Athènes



L'Agora de Millet

Edifice sacré
Edifices publics
Activités
Habitat & commerces
Rues, places

Edifices sacrés
Enceinte sacrée
Habitat et activité
Edifices publics
Rues, places
Terrasses



nouveaux espaces et curiosités où activités industrielles et artistiques se mêlent.
Les oeuvres offertes au passant dans la ville, témoignent et invitent au rêve.

2-Etat des lieux

Le parc se situe sur le site de l'ancienne huilerie, dont la destinée vouée aux bulldozers a transformé 30 000 m² en immense désert de décombres, véritable décors de cinéma.

Il est au coeur d'un vaste îlot informel, ressenti comme un obstacle au cours des cheminements piétons et automobiles : murs d'enceinte et voies sans issue le rendent impénétrable.

« Entre deux », il offre un paysage urbain contrasté : il côtoie hangars, abritant des activités industrielles, halles, friches au destin menacé, et immeubles d'habitation récents amorçant l'investigation de ces espaces à de nouveaux usages.

Directement desservi du centre ville par le boulevard des Acieries « redressé », longé par la ruelle historique du quartier, le boulevard Lazer, et accessible à l'angle de la rue Alfred Curtel face au centre culturel, sa situation est stratégique.

3-Projet

Principes fondateurs

Par son échelle et sa nature le site est difficilement appréhendable.

Les aménagements proposés seront limités à l'étude du désenclavement de l'îlot et de ses limites.

C'est en s'appuyant sur la relation au paysage et à l'environnement immédiat (morphologie de ce qui existe et n'existe plus) que les grandes lignes du projet amorceront la constitution de l'espace public en favorisant :

- Une notion d'ordre facilitant le repérage et l'appréhension du site.
- Une notion de souplesse et de neutralité, privilégiant une liberté de composition des artistes et une capacité d'assimilation des événements et programmations non anticipés.
- Une notion de rencontre entre les personnes, les architectures anciennes et nouvelles, l'immensité et l'intime, la ville et la nature.

Etat des lieux : une situation stratégique

desserte stratégique

bd des Aciéries

bd Lazer

bd Saint-Jean

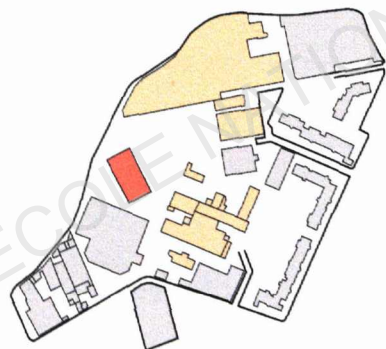
rue Alfred Curtel

amorces de rues

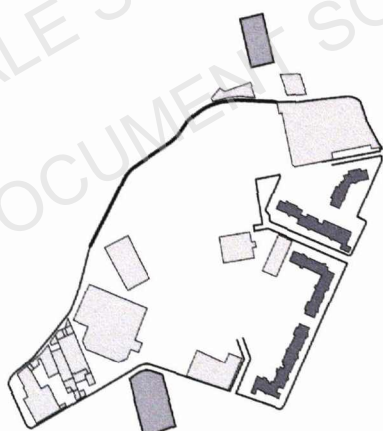
intentions

grande opération de destructions

proximité de logements récents



élément conservé pour le projet
destructions réelles



N

Intervention sur la voirie

L'intervention sur la voirie existante n'est pas radicale.

Cependant, de manière à rendre le site perméable depuis le boulevard Saint-Jean il est proposé de prolonger et de raccorder des amorces de rues existantes ménageant d'une part des accès pour le piéton qui peut alors déambuler librement à l'intérieur du site et d'autre part une circulation automobile autour.

L'évasement de la voirie en limite de site permettra le stationnement.

L'îlot ainsi déchiré est désenclavé, rétablissant une frontière avec les espaces privés de logements.

Le Boulevard Saint-Jean, rééquilibré et inscrit dans un système de voirie orthogonale qui facilite le repérage et la desserte des espaces environnants, peut s'identifier comme axe structurant du quartier :

Traitement des limites

Bien que support à l'expression, les murs d'enceinte tombent. L'espace est repensé non pas comme un lieu clos, une finalité, mais plutôt comme une interface, un espace de liberté et de fluidité, un espace d'éveil à la curiosité du passant. Pour cela les limites seront essentiellement de l'ordre du visuel, du sensoriel voire de l'éphémère :

Au Sud, la halle métallique conservée prolonge le parc sur le boulevard des Aciéries.

Abri pour des marchés ou autres activités, elle constitue une limite construite changeante, tantôt pleine, tantôt vide.

A l'Ouest, une lisière végétale souligne la morphologie originelle du site.

Les mâts lumineux qui la ponctuent, renforcent son balisage la nuit.

Cependant, également supports à des structures rigides ou bien à des écrans tendus en fonction des manifestations qui se déroulent, ils peuvent constituer une nouvelle enveloppe au site.

Au Nord, la limite visuelle du lieu dépasse la rue : la façade d'une ancienne friche, véritable décor de cinéma, constitue un bord à l'esplanade en se prêtant au rôle de fond de scène.

La rue, cependant, tout entretenant des rapports particuliers entre deux aires végétalisées, établit une frontière entre ces espaces publics et privés.

Aux abords de hangars disgracieux dont les activités en fonctionnement ne justifiaient pas la destruction supplémentaire, certaines limites se densifient par l'im-

Les limites



halle conservée



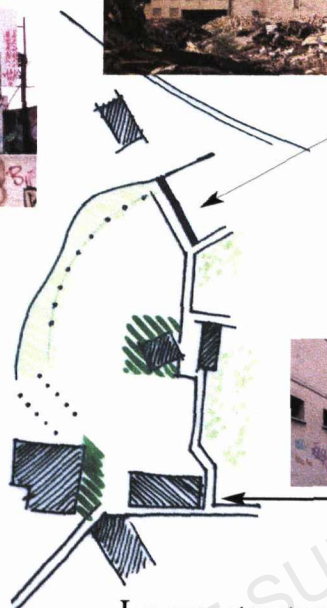
hangar à "cacher"



décor de cinéma,

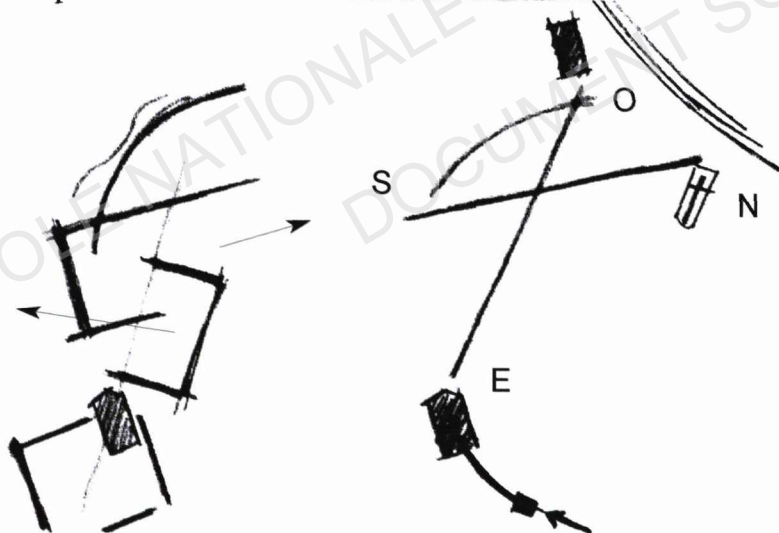


frange bâtie



Les principes formels

Les axes structurants



plantation de végétation abondante.

A l'Est, la frange bâtie existante est renforcée par l'implantation des ateliers logements qui ménagent, au niveau de l'accès d'origine de l'huilerie, un seuil et une entrée à l'espace public en relation avec le centre culturel.

Intervention sur la forme

L'espace public se redéfinit dans un vocabulaire formel géométrique, proposant une lecture claire de l'espace contrastant avec le chaos environnant.

Ces formes simples s'organisent à la croisée de deux axes structurants qui vectorisent l'espace :

L'axe Est/Ouest, propose une continuité du cheminement depuis le centre culturel à travers l'espace public.

Pointé vers la promenade plantée le long de la voie ferrée, il symbolise la liaison avec le centre ville et propose une extension éventuelle de la programmation sur de nouveaux espaces friches qui pourraient se prêter à la reconversion et accueillir par exemple des arts du corps comme des activités théâtrales...

L'axe Nord/Sud, réconcilie le village de la Capelette et la zone industrielle et divise le parc :

Une grande esplanade, rappelant la scène d'un théâtre, permettra l'accueil de diverses manifestations, tandis que les vastes surfaces de gazon se prêtent à la déambulation, à la détente et à la découverte.

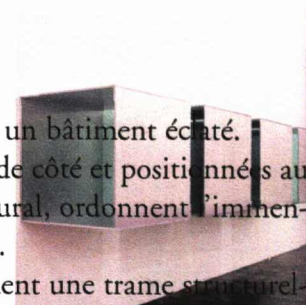
Les boîtes

Plus qu'un espace vert le parc peut-être lu comme un bâtiment écarté.

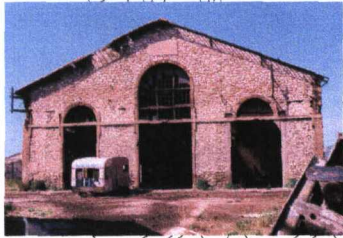
Une série de boîtes, conçues sur la base d'un cube de 5 m de côté et positionnées au rythme de l'environnement comme un leitmotiv architectural, ordonnent l'immensité de l'espace dans lequel elles s'inscrivent comme repère.

Formes archétypales dénuées de toute référence, elles brodent une trame structurale favorisant l'unité visuelle comme lien entre les différents types de bâtis et l'ensemble des formes qui pourraient naître de la création artistique, comme lien entre passé, présent et futur.

Ces lignes rythmiques qui s'étirent le long d'axes fondateurs du site, peuvent être longées ou traversées, tout en modifiant la perception de l'espace au cours des déplacements à travers une fragmentation des vues.



La proposition



La répétition de cet objet identique, telle une production industrielle, connote la mémoire des lieux et interroge l'unicité des ouvrages artistiques qui viendront l'entourer.

Mais ces boîtes sont également une manière de construire le vide en préservant des espaces libres au cœur des opérations qui pourraient investir l'espace.

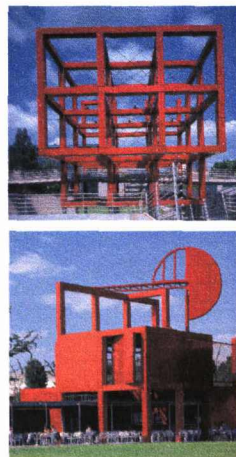
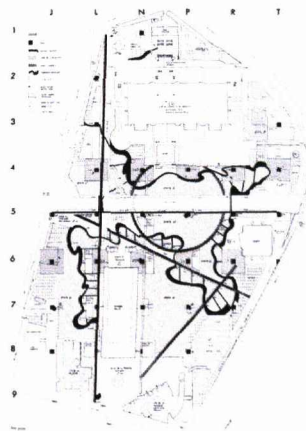
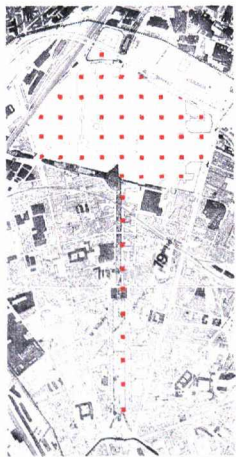
4- Espace de la « synthèse des arts »

Le projet d'aménagement urbain prendrait, cependant, toute sa valeur au travers de la pérennisation de certaines interventions artistiques dans le paysage. Cependant, pour ne pas proposer des œuvres qui s'y poseraient de manière abrupte, « comme la cerise sur le gâteau » vouées au destin « d'œuvres célibataires », l'artiste serait impliqué dès la phase de définition du programme.

Pour cela j'ai plaisir à imaginer une commande qui ne serait pas purement rationnelle, qui serait malgré le contexte politique, économique et financier, une commande courageuse, ambitieuse et utopique :

Une programmation et une conception pluridisciplinaire de l'espace, regroupant savoir-faire, expériences et démarches créatives des plus diversifiées, conduirait à une pratique spatiale riche, une nouvelle manière d'habiter et de traverser la ville, fondée sur la « synthèse des arts ».

Quelques références



Le parc de la Vilette et ses follies, Bernard Tschumi

*La Place des Ecritures,
Joseph Kosuth,
Figeac, 1989-1990*

*Les deux plateaux,
Daniel Buren,
Paris, 1985-1986*



*Daniel Pontoreau, le Champ du feu,
Alsace, 1990-1992*



*Jean Dubuffet,
La Tour aux figures,
Issy les Moulineaux,
1986-1988*



Si l'architecture trouve souvent ses racines dans l'art, concevoir à l'inverse une architecture qui induise la création artistique est un enjeu difficile : organiser l'espace, contrôler la lumière... alors que le désordre de la friche transpercée par de violents rayons de soleil se prête déjà si bien à l'expression artistique ?

Art, architecture ou encore art public, ces activités ne se posent pas en disciplines autonomes, ignorant le monde dans lequel elles s'inscrivent ; au delà de la matière, de l'espace et du temps, leurs interventions se fondent sur le sensible et nulle de ces productions n'échappe au regard et au jugement.

De sincères remerciements à Bernard Barlatier, Jean-Louis Parisi et Jean-Louis Rousse pour la diversité et la richesse de leurs compétences et conseils et tout particulièrement Jacqueline Barthélémy et Michel Montardy pour leur soutien et le plaisir que j'ai eu à les rencontrer et à travailler avec eux ; à ma famille pour leur patience et leur disponibilité ; à Laurent Morel et Zoé Ménard.

Une pensée particulière à Ghislaine qui aurait certainement eu la curiosité et le plaisir à suivre ce projet.

1ère partie
PLACE DE LA CULTURE A MARSEILLE

Marseille XXe: un destin culturel

GUILLET Mireille, GALLI Claude (sous la direction de)
Editions Via Valeriano, 1995, 303p.

L'artiste, l'institution et le Marché

MOULIN Raymonde
Editions Flammarion, 1997, 437p.

Peinture et Sculpture à Marseille 1906-1999

PAIRE Alain
Editions Jeanne Laffite, 2000, 159p.

Collection 1989/1999. Frac provence-alpes-côte-d'azur

les auteurs et les artistes pour leurs textes respectifs
Editions Actes-Sud, 2000, 454p.

Marseille. Les territoires du temps

RONCAYOLO Marcel
Editions Locales de France, 1996, 135p.

2ème partie
ART ET FRICHES INDUSTRIELLES

D'un destin l'autre, Marseille la manufacture des tabacs de la Belle de Mai

MIOCHE Philippe, PUJADE Robert, SEIGNEUR François (pour les textes)
FORESTIER André, LANDRIOT François, MERIAN André (pour les photos)
Editions Images en Manoeuvres, 2001, 95p.

Marseille hors-champ, itinéraires insolites à travers 10 friches industrielles

BERGERON Olivier (pour les textes)
SOARES Aldo, FORESTIER André, LANDRIOT François, MERIAN André
Editions Images en Manoeuvres, 1999, 123p.

Arts en friches: Usines désaffectées, fabriques d'imaginaires
VANHAMME Marie, LOUBON Patrice
Editions Alternatives, 2001, 123p.

Art et technique au XIXe et XXe siècles
FRANCASTEL Pierre
Editions de Minuit, 1956, 293p.

La notion de patrimoine
BARBELON Jean-Pierre, CHASTEL André
Editions Liana Levy, 1994, 141p.

Le patrimoine industriel: un nouveau territoire
BERGERON Louis, DOREL-FERRE Gracia
Editions Liris, 1996, 127p.

3ème partie
LIEU D'IMPLANTATION DU SITE

4ème partie
LE PROGRAMME

5ème partie
LE PROJET

1- La reconversion architecturale

Reconversions, Architecture thématique
ROBERT Philippe
Editions Moniteur, 1991, 119p.

Aménagement et reconversion des espaces industriels
BOUCHER-HEDENSTROM Frédérique
Plan Construction et architecture
Ministère du logement, 1994, 87p.

Créer dans le créé: l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens
Section française de l'Icomos
Electa Moniteur, 1986, 238p.

L'accueil d'artistes en résidences temporaire en France
BARRE François, DIGNE Jean (sous la direction de)
Ministère de la culture et Ministère des affaires étrangères, 1992, 177p.

Artistes et Ateliers
LAWLESS Catherine
Editions Jacqueline Chambon, 1990,

L'habitat évolutif: du mythe aux réalités.
PERIANEZ MANUEL
Plan construction et architecture
Ministère du logement, 1993, 144p.

Vers une approche de l'évolutivité en tant que terme architectural
CLAYSEN Dominique, HOURCADE Agnès et Claude
Technique et Architecture n° 321, 1979.

Jean Nouvel
BOISSIERE Olivier
Editions Pierre Terrails, 2001, 207p.

Bernard Tschumi, le Fresnoy
Studio National des Arts Contemporains
Editions Massimo Riposati, 1996, 119p.

2- Le projet urbain

Lire et composer l'espace public
PINON Pierre
Editions du STU, 1991, 79p.

L'art renouvelle la ville, urbanisme et art contemporain

Délégation aux arts plastiques et Association Française d'Action Artistique
Editions Art Albert SKIRA, 1992, 139p.

Herzog et De Meuron, Architecture Landscape urbanim

AA Publications, 2000, 65p.

Bernard Tschumi

GA document extra 10

Editions Tokyo, 1998, 157p.

Donald Judd

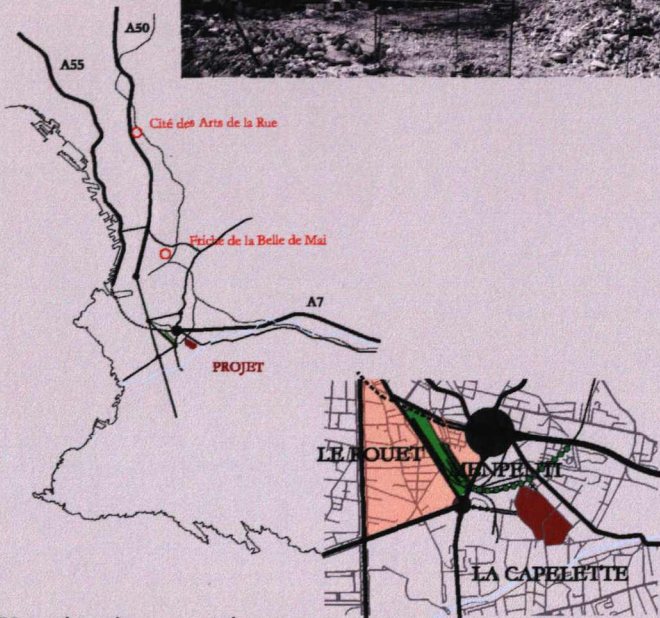
Edition Hatje Cantz, 1996, 132p.

La fièvre d'Urbicande

SCHUITEN et PEETERS

Les Cités Obscures, Casterman, 1985, 94p.

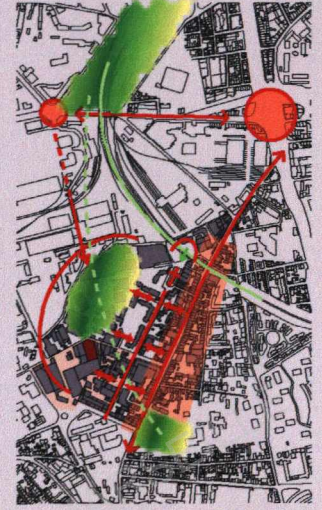
FABRIQUE CULTURELLE



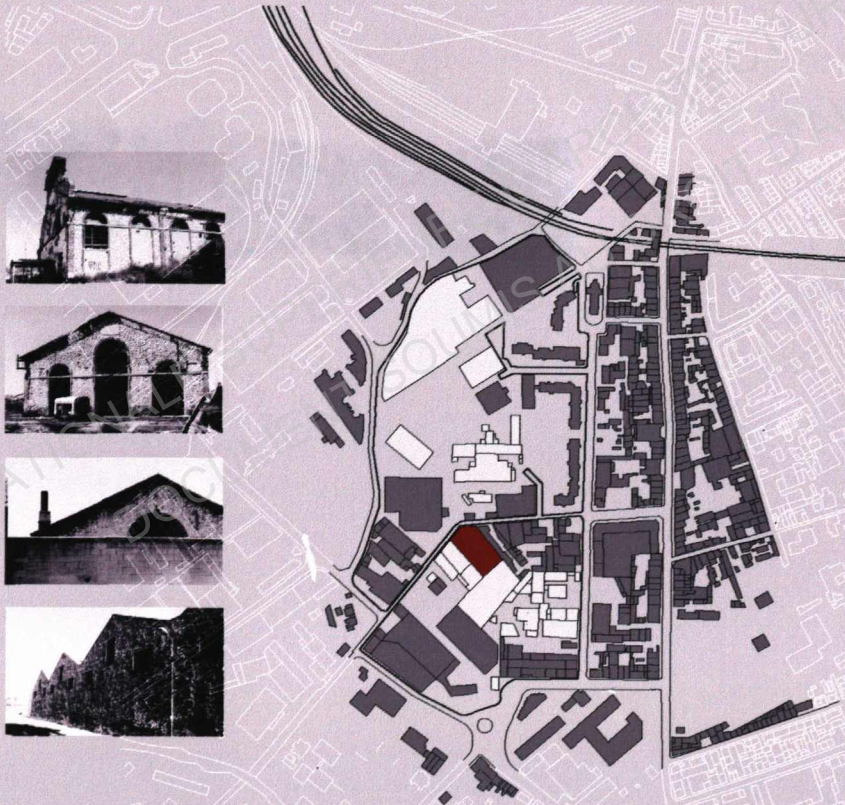
Une situation stratégique



croquis analytique du quartier - échelle 1/5000e

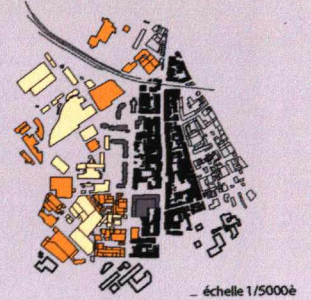


croquis d'intentions - échelle 1/5000e



Implantation du projet - destructions réelles - bâtiment réhabilité - échelle 1/2000e

Un bâti hétérogène



activités
friches industrielles
établissements publics
faubourg industriel
logements récents

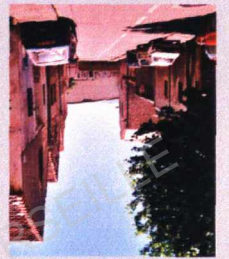




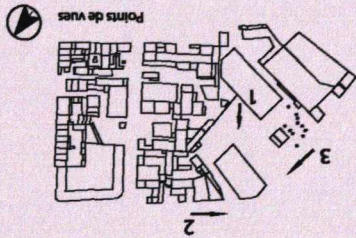
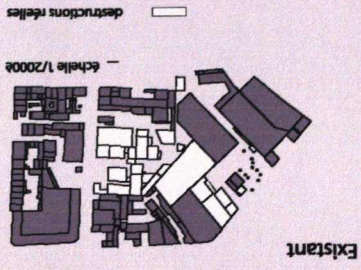
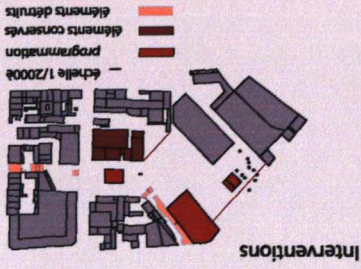
Vues 3



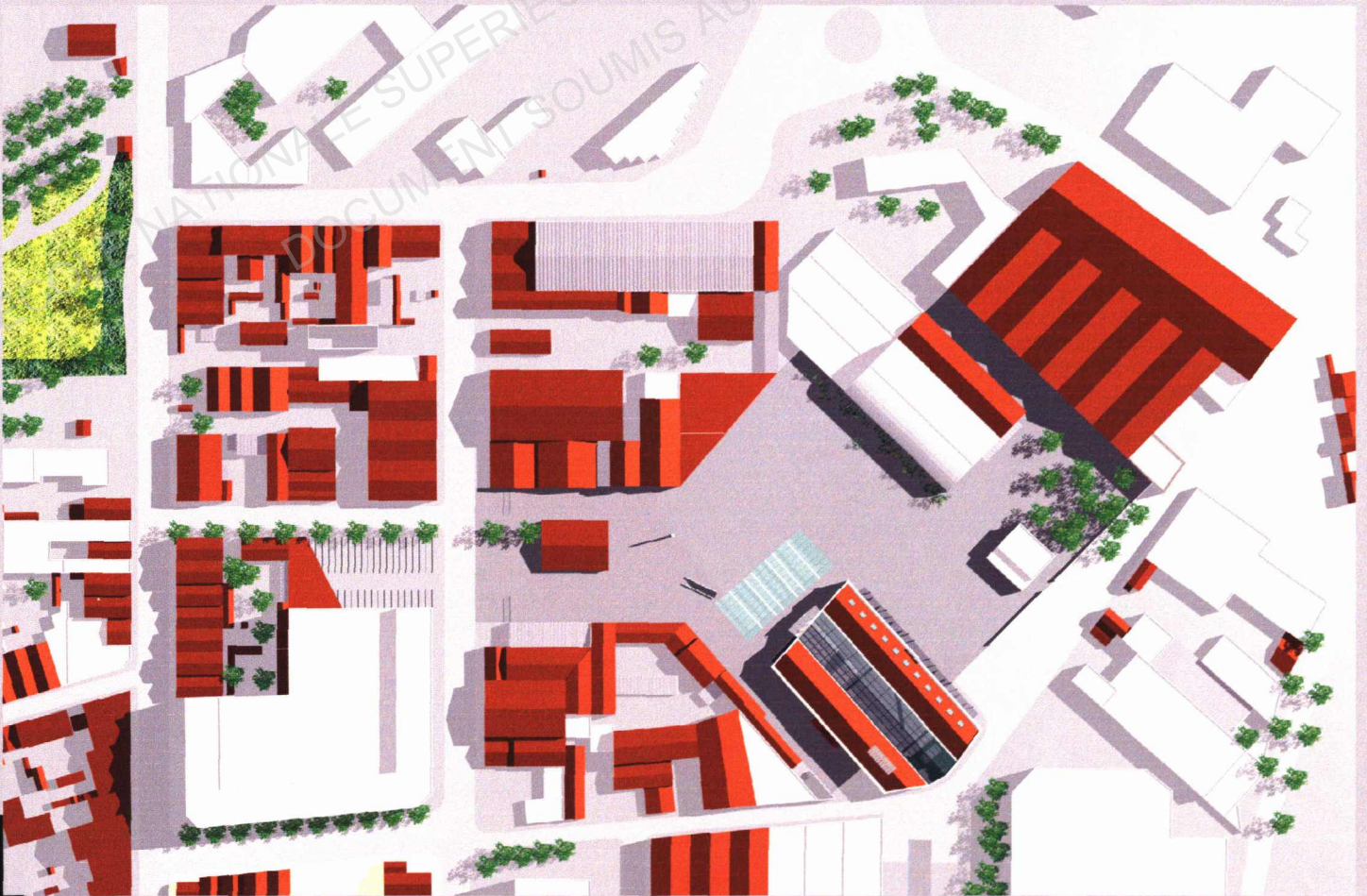
Vues 2

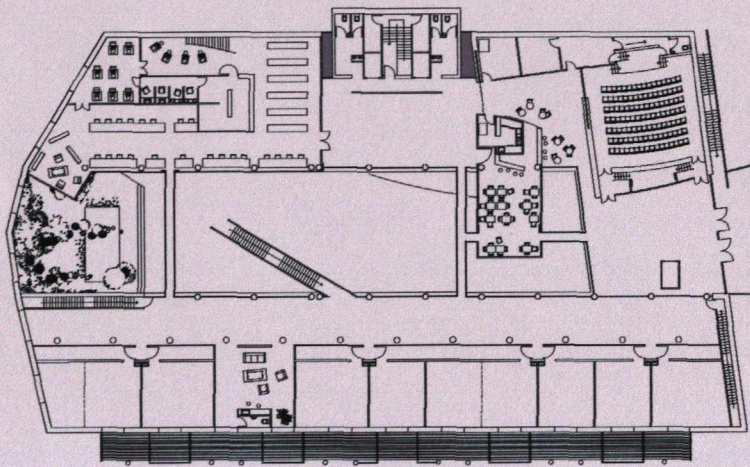


Vue 1

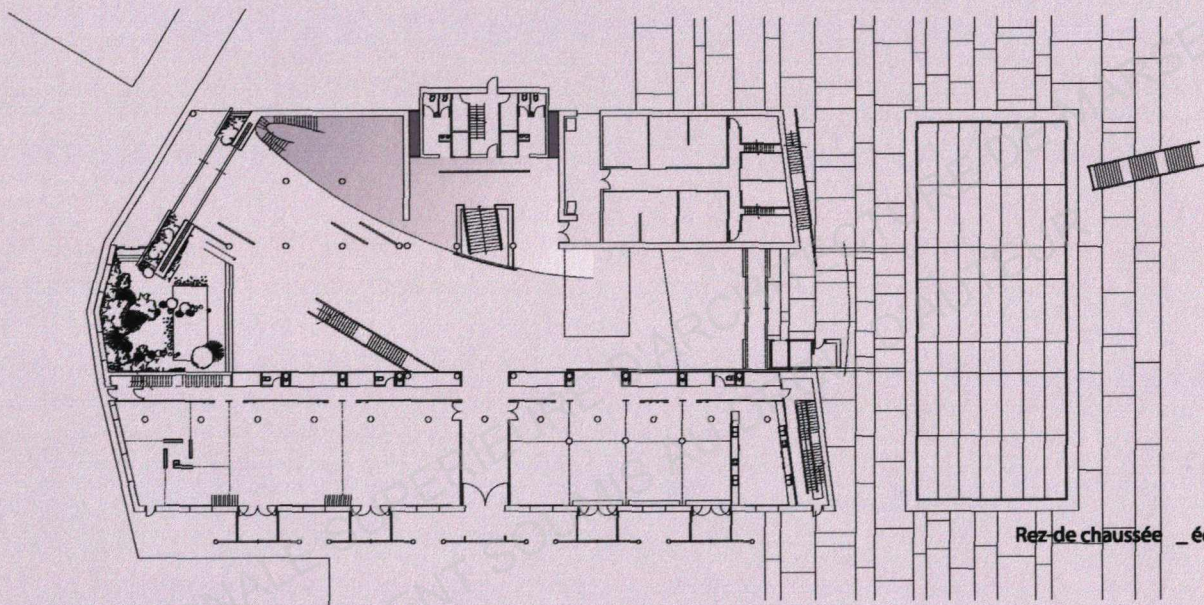


Plan de masse échelle 1/500

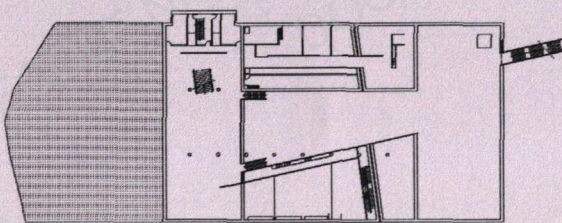




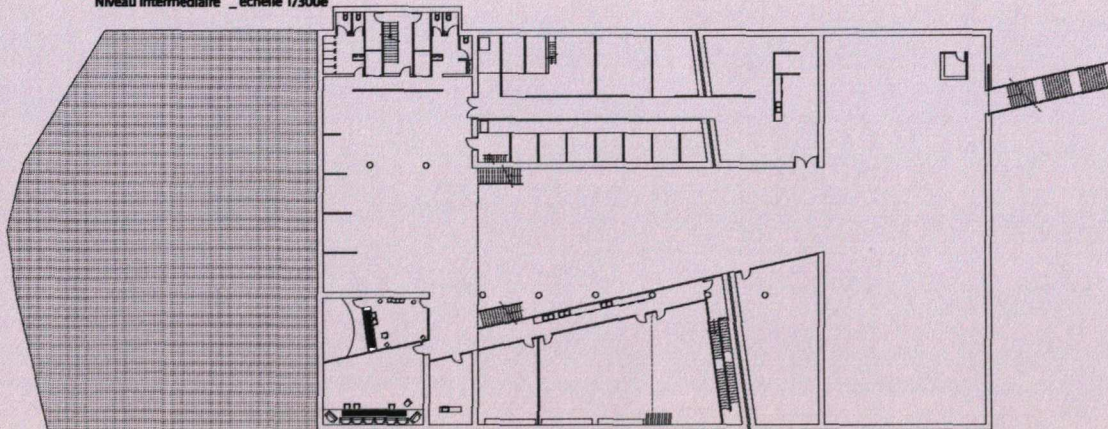
Etage _ échelle 1/150è



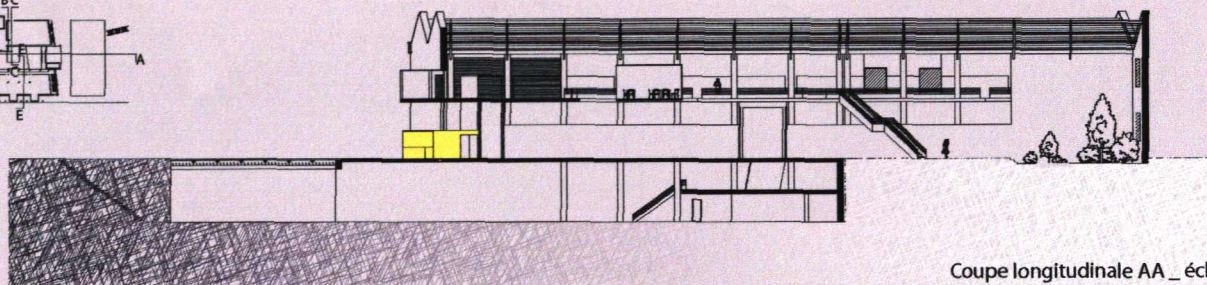
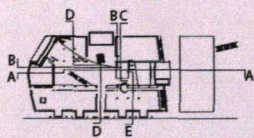
Rez-de chaussée _ échelle 1/150è



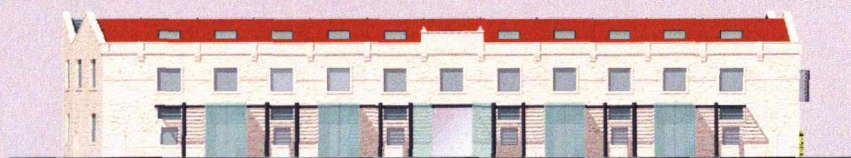
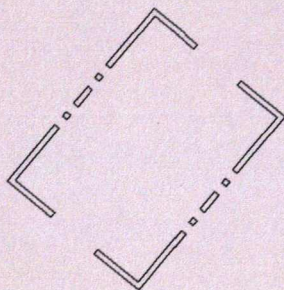
Niveau intermédiaire _ échelle 1/300è



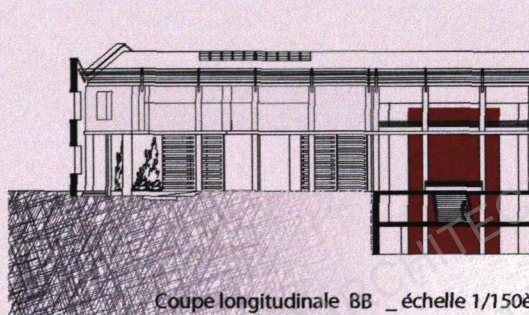
Sous-sol _ échelle 1/150è



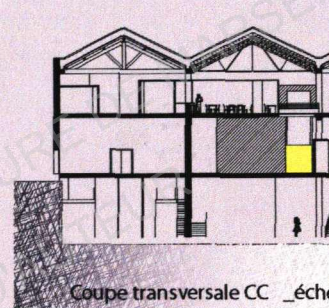
Coupe longitudinale AA _ échelle 1/500



Façade Sud _ échelle 1/150



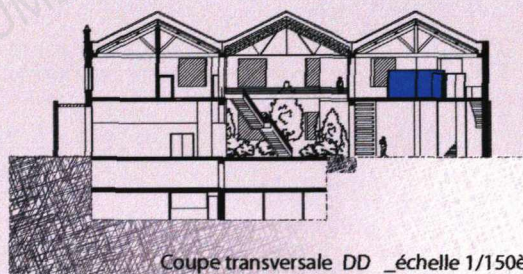
Coupe longitudinale BB _ échelle 1/150



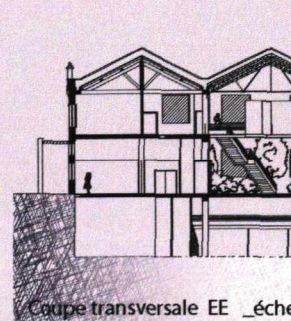
Coupe transversale CC _ échelle 1/150



Façade Est _ échelle 1/150

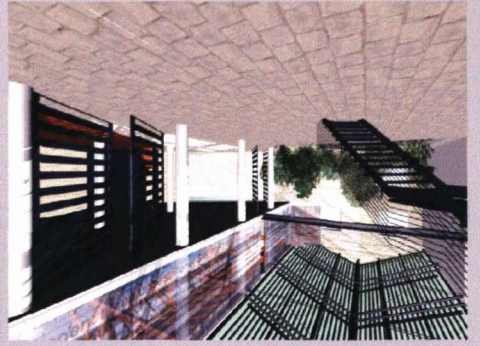
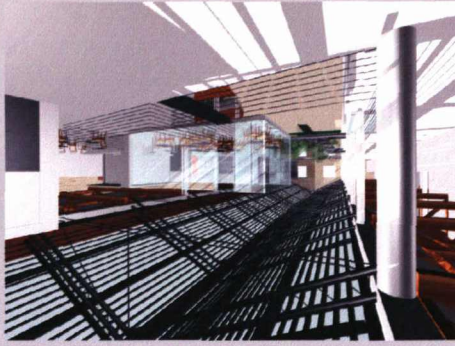


Coupe transversale DD _ échelle 1/150

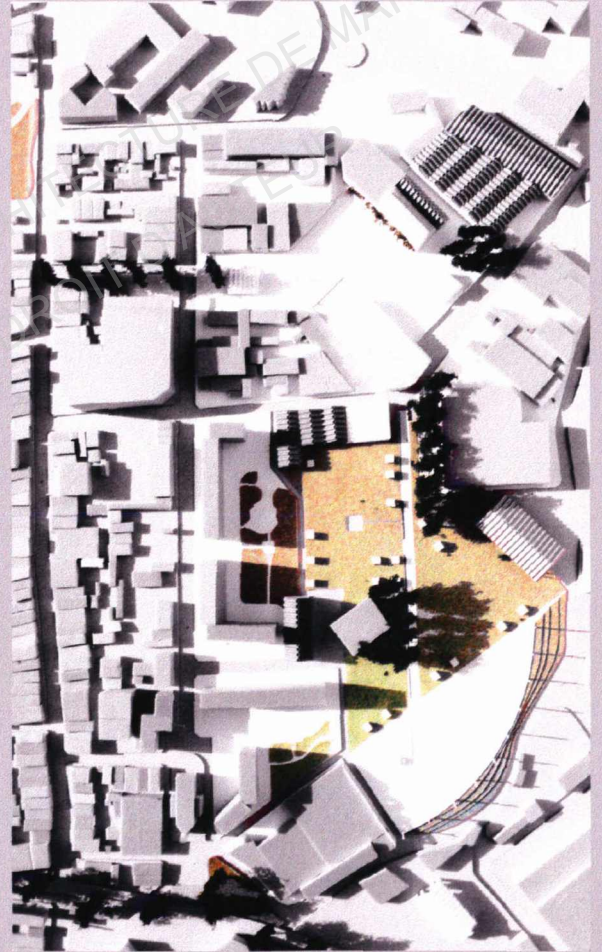


Coupe transversale EE _ échelle 1/150



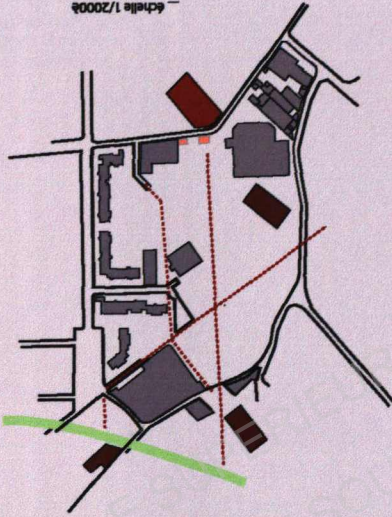


Plan de masse échelle 1/1000e



éléments détruits
éléments conservés
projet

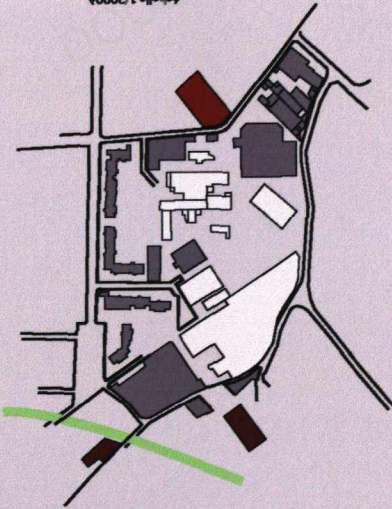
échelle 1/2000e



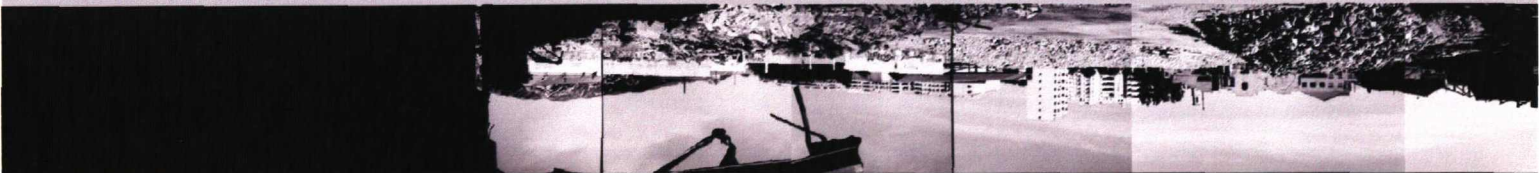
Intentions

détructions réelles

échelle 1/2000e



Existant



72199

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924



**RESEAU DES
BIBLIOTHEQUES**

D0000000928066